



Direction générale de la mobilité et des routes – DGMR
Division management des transports – MT
Domaine Offre et projets de transports publics

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

221013_ConsultationH23_Réponses aux interventions_v1.2.docx
DCIRH – DGMR – MT / JNe - MBd

Lausanne, le 13 octobre 2022

Projet d’horaire 2023 : Consultation d'horaire
Réponses aux interventions (version 221013)

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS

Table des matières

Préambule	4
Transports ferroviaires	5
CFF – Chemins de fer fédéraux	5
100 Lausanne - Sion - Brig (RER Vaud : lignes S1, S2, S3, S4)	6
111 Vevey - Puidoux (RER Vaud : ligne S7 – Train des vignes)	8
150 Genève-Aéroport - Genève - Nyon - Morges - Lausanne (RER Vaud : lignes S5, S6)	9
200 Lausanne - Le Day - Le Brassus/Vallorbe (RER Vaud : lignes S3, S4)	10
202 Lausanne – Renens VD – Cossonay-Penthalaz (RER Vaud : lignes S1, S2, S3, S4)	13
210 Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel – Biel/Bienne (RER Vaud, - lignes S1, S2)	13
249 Lausanne – Palézieux (tous les trains)	14
250 Lausanne – Romont – Fribourg – Bern (RER Vaud : ligne S6) (RER Fribourg Freiburg, lignes S20, S21)	15
252 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg/Freiburg (RER Fribourg Freiburg : ligne S30)	15
355 Payerne – Murten/Morat – Kerzers – Bern (S-Bahn Bern)	16
Autres entreprises ferroviaires (EF)	17
112 Vevey – Blonay – Les Pléiades (Blonay - Les Pléiades à crémaillère) (cadre 112)	17
120 Montreux – Château-d’Cèx – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (cadre 120)	18
155 Nyon - St-Cergue - La Cure (cadre 155)	19
157 Apples - L’Isle (cadre 157)	20
211 Orbe - Chavornay (cadre 211)	20
TER Pontarlier – Frasne – Vallorbe	20
2003 Cossonay-Penthalaz - Cossonay-Ville (cadre 2003 - Funiculaire)	20
2054 Territet – Collonge – Glion (cadre 2054 - Funiculaire)	21
Transports routiers	22
CarPostal	22
121 Aigle – Vionnaz – Vouvy – Villeneuve VD (cadre 12.121)	22
142 Aigle – Vionnaz – Torgon (cadre 12.142)	22
362 Moudon – Mézières VD – Epalinges Croisettes (cadre 10.362)	22
366 Montpreveyres – Mézières VD – Carrouge VD – Vucherens – Syens (cadre 10.366)	23
369 Moudon – Mézières VD – Epalinges Croisettes – Lausanne Sallaz (lignes 360, 362, 365) (cadre 10.369)	23
381 Palézieux – Forel (Lavaux) – Cully (cadre 10.381)	23
382 Cully – Chexbres – Puidoux – Palézieux (cadre 10.382)	24
385 Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue (cadre 10.385)	24
412 Cossonay-Penthalaz – Lussery-Villars (cadre 10.412)	25
414 Echallens – Bettens – Cossonay-Penthalaz (cadre 10.414)	25
420 Echallens – Penthéraz – Chavornay (cadre 10.420)	26
428 Echallens – Thierrens (cadre 10.428)	27
435 Thierrens – Epalinges (cadre 10.435)	27
440 Echallens – Moudon (cadre 10.440)	28
450 Oron-la-Ville – La Verrerie (cadre 20.450)	29
475 Lucens – Chesalles – Moudon (cadre 10.475)	29
538 Avenches – Salavaux – Mur (cadre 20.538)	30
620 Yverdon – Orges – Grandson – Grandevent – Vuiteboeuf (cadre 10.620)	30
625 Yverdon-les-Bains – Mauborget (cadre 10.625)	30
630 Yverdon-les-Bains – Grandson – Concise – Gorgier-St-Aubin (cadre 10.630)	30
650 Yverdon-les-Bains – Yvonand – Démoret – Granges-près-Marnand (cadre 10.650)	31
670 Yverdon-les-Bains – Echallens (cadre 10.670)	31
675 Yverdon-les-Bains – Suchy – Chavornay (cadre 10.675)	31
720 Allaman – Aubonne – Gimel – St-George – Le Marchairuz – Le Brassus (cadre 10.720)	32
722 Etoy – Lavigny – Aubonne – St-Livres (cadre 10.722)	32
765 Eclépens – La Sarraz – St-Loup (cadre 10.765)	32
831 Transport urbain de Gland (cadre 10.831)	33
840 Rolle – Gimel (cadre 10.840)	33

MBC : Transports de la région Morges-Bière-Cossonay	34
703 Echichens – Morges – Tolochenaz – Lussy-sur-Morges (cadre 10.703)	34
705 Lonay – Prévèrenge – Denges – Echandens – Ecublens VD (cadre 10.705).....	34
730 Morges – Cottens – Cossonay-Ville – Cossonay-Penthalaz – Gollion (cadre 10.730).....	34
750 Cossonay-Penthalaz – L'Isle – Le Pont (cadre 10.750)	35
tl : Transports publics de la région lausannoise.....	35
47 Pully – Belmont-sur-Lausanne – Grandvaux (cadre 10.047)	35
54 Renens VD – Cheseaux-sur-Lausanne – Le Mont-sur-Lausanne (cadre 10.054)	36
56 Bussigny VD – Vufflens VD – Mex VD (cadre 10.056)	36
58 Bussigny VD – Cossonay-Penthalaz (cadre 10.058).....	36
60 Lausanne – Cugy VD – Bottens – Froideville (cadre 10.060).....	37
905 Lausanne St-François – St-Sulpice VD Venoge sud (N5) (cadre 10.905).....	37
TPC : Transports publics du Chablais	37
143 Aigle – Corbeyrier – Luan (cadre 12.143).....	37
152 Bex – Les Plans-sur-Bex (cadre 12.152).....	38
153 Bex – Fenalet-sur-Bex (cadre 12.153)	38
TPN : Transports publics nyonnais.....	39
810 Nyon – Crassier – La Rippe (cadre 10.810).....	39
811 Coppet – Nyon – Gland (cadre 10.811).....	39
813 Crassier – Coppet – Chavannes-des-Bois (cadre 10.813)	40
815 Nyon – Gingins (cadre 10.815).....	40
VMCV: Transports Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve	41
202 Vevey Pra – gare – Charmontey (cadre 10.202)	41
203 La Tour-de-Peilz centre – Vassin – Crausaz (cadre 10.203).....	42
204 Montreux – Clarens – Tavel VD – Baugy – Chailly-Montreux (cadre 10.204)	42
206 Montreux casino – gare – Les Planches (cadre 10.206)	42
207 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Novalles – Blonay (cadre 10.207).....	43
208 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Fontanivent – Blonay (cadre 10.208)	43
209 La Tour-de-Peilz – Vevey (cadre 10.209).....	43
210 Villeneuve VD gare – centres commerciaux (cadre 10.210)	43
212 Vevey – Corsier-sur-Vevey – Nant VD/Fenil-sur-Corsier (cadre 10.212).....	43
213 Vevey – Jongny – Monts-de-Corsier – Châtel-St-Denis (cadre 10.213).....	44
215 Vevey – St-Légier (cadre 10.215)	44
216 Vevey – Jongny – Attalens – Bossonnens (cadre 10.216)	44
278 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Novalles – Blonay (Ligne 207) La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Fontanivent – Bonay (ligne 208) (cadre 10.278).....	45
Divers.....	45
Transports lacustres	46
CGN : Compagnie générale de navigation sur le Léman.....	46
3100 Lausanne-Ouchy - St-Gingolph (cadre 3100)	46

Préambule

L'horaire 2023 est en principe une reconduction de l'offre 2022, car les prestations de transport ont été conventionnées entre les entreprises et les autorités organisatrices (Cantons, Office fédéral des transports - OFT) en 2021 selon la procédure usuelle pour la période horaire 2022-2023. Seuls les sauts d'offre prévus dans le cadre de cette procédure biannuelle seront mis en œuvre. Des demandes pour des prestations supplémentaires formulées lors de cette consultation seront analysées pour la prochaine période horaire 2024-2025 qui sera conduite en 2023. Leur mise en œuvre dépendra des dispositions budgétaires.

Ci-après, la Division management des transports de la Direction générale de la mobilité et des routes (ci-après DGMR-MT) a l'avantage de porter à votre connaissance les réponses aux interventions formulées entre le 25 mai et le 12 juin 2022 relatives au projet d'horaire 2023 (horaires valables du 11 décembre 2022 au 9 décembre 2023) sur la plateforme Internet mise à disposition par la Confédération (www.projet-horaire.ch).

→ Environ 280 interventions concernant les lignes parcourant le territoire vaudois ont été enregistrées.

Les interventions concernant les CFF-Grandes lignes des Chemins de fer fédéraux (CFF) leur ont été transmises pour analyse. Leur éventuelle prise en compte est de la compétence de la Confédération par son Office fédéral des transports (OFT). *Vous retrouverez les interventions concernant le trafic « Grandes lignes » ainsi que leurs réponses sur fond gris.*

Les requêtes concernant le trafic régional ont été transmises aux entreprises de transport concernées. Leur mise en place éventuelle, en fonction de leur faisabilité technique et financière, a été traitée par la DGMR-MT durant l'été 2022, en collaboration avec les entreprises de transport.

Finalement, les interventions concernant les lignes de bus urbaines ont aussi été transmises aux entreprises pour prise de connaissance. Les décisions concernant leur prise en compte sont de la compétence des Communes desservies. *Vous retrouverez les interventions concernant le trafic urbain et les éventuelles réponses des entreprises sur fond bleu.*

HORAIRES DEFINITIFS 2023

Les horaires électroniques sont en ligne sur le site des CFF : <http://www.cff.ch> (saisir une date ultérieure au 10 décembre 2022).

Les cadres horaires 2023 au format de l'indicateur officiel seront disponibles en ligne dès le 12 novembre 2022 au plus tard : <http://www.tableaux-horaires.ch> (avant cette date, les cadres 2022 sont encore en ligne).

Transports ferroviaires

CFF – Chemins de fer fédéraux

La mise en service de nouvelles infrastructures (saut-de-mouton à Prilly-Malley, 4^{ème} voie Lausanne-Renens et nouvelle gare de Cully) permettra une augmentation de la capacité du RER Vaud au cœur de l'agglomération lausannoise. Du lundi au vendredi, quatre trains du RER Vaud circuleront chaque heure entre Cully et Cossonay, renforçant ainsi les dessertes au centre de l'agglomération lausannoise. Les lignes du RER Vaud seront réorganisées selon les axes suivants, avec une nouvelle numérotation :

- **S1 : Grandson – Lausanne – Cully (desserte de toutes les haltes)**
- **S2 : Grandson – Lausanne – Cully (accélééré)**
- **S3 : Vallorbe – Lausanne – St-Maurice**
- **S4 : Vallorbe / Vallée de Joux – Lausanne – Aigle**
- **S5 : Allaman – Lausanne – Palézieux**
- **S6 : Allaman – Lausanne – Palézieux (– Romont)**
- **S7 : Puidoux – Vevey**
- **S8 : Palézieux – Payerne (– Avenches)**
- **S9 : Lausanne – Palézieux – Payerne – Avenches – Kerzers**

Structure de l'offre du RER Vaud :

Les conditions-cadres actuelles telles que l'infrastructure disponible avec les travaux, la structure du trafic « Grandes lignes » et la mise en place de 4 trains par heure entre Cossonay et Cully, nécessitent une connexion des branches du RER Vaud dans le nœud de Lausanne telle que définie ci-dessus. L'offre du RER Vaud proposée dès le 11 décembre 2022 résulte de discussions entre la DGMR et les CFF et est conforme aux plans de développement du RER Vaud.

Cadence au quart d'heure dans le cœur du RER Vaud (Cully – Lausanne – Cossonay-Penthalaz) :

Avec les travaux en gare de Lausanne, la succession des trains dans le nœud de Lausanne et la succession des trains en ligne ne permettent pas de proposer une meilleure répartition des trains. Des discussions sont en cours entre la DGMR et les CFF pour tendre vers une répartition avec un écart de 10'/20' entre les trains dès que possible, en prenant en compte certaines contraintes liées aux travaux. **L'objectif initial d'offrir une cadence parfaite avec un train toutes les 15 minutes à la fin des travaux de Lausanne demeure inchangé.**

Desserte de toutes les haltes vaudoises avec une cadence à 30 minutes :

Les importants travaux prévus en gare de Lausanne, qui seront réalisés dans les prochaines années, auront encore des conséquences sur la capacité du nœud ferroviaire de Lausanne-Renens, ainsi que sur les tronçons adjacents. Cela signifie que les haltes de Villette, Epesses, Rivaz, Saint-Saphorin, Territet, Veytaux-Chillon, Roche, Denges-Echandens, Lonay-Préverenges, Morges-St-Jean, Bossière, Moreillon, Henniez, Eclépens, Bavois, Essert-Pittet et Ependes ne pourront pas disposer d'une cadence à la demi-heure, bien qu'une telle desserte soit inscrite dans la référence attendue pour le RER Vaud du Plan Directeur cantonal (PDCn – Fiches A21). Le Canton s'engage, par un suivi minutieux des projets et dans un dialogue constant avec les CFF, pour offrir dès que possible les cadences planifiées et inscrites dans le PDCn. Mais le déploiement de ces sauts d'offres est tributaire des importants travaux d'infrastructures menés par les CFF sur le nœud ferroviaire de Lausanne-Renens et du partage de la capacité du réseau entre les différents trafics (voyageurs grandes lignes, régional et marchandises).

100 Lausanne - Sion - Brig (RER Vaud : lignes S1, S2, S3, S4)	
Circulation aussi en été des trains VosAlpes Express (Fribourg – Le Châble / Bex – Fribourg) et Verbier Express (Genève – Le Châble – Genève)	<p>Un produit <i>RegioExpress</i> « VosAlpes Express » a été testé l’hiver dernier et les clients ont pu profiter de cette nouvelle offre. Les analyses et les discussions avec les différents partenaires sont en cours pour évaluer les possibilités de reconduction de ce produit (mode de financement, production, dates de circulation, etc.). Une décision sera prochainement prise quant à la circulation du VosAlpes Express pour l’hiver prochain.</p> <p>Un produit <i>RegioExpress</i> « Verbier Express » circulant aussi en période estivale a été étudié. Néanmoins, l’impact des travaux d’infrastructure sur les axes Genève – Lausanne ainsi que Lausanne – Aigle durant les prochaines années ne permettra pas la faisabilité de ce produit chaque week-end. En effet, la capacité de ces lignes sera fortement réduite durant les 7 à 8 semaines d’été, rendant cette offre peu lisible et peu attractive. Les CFF n’étendront pas la période de circulation de ces trains à l’été pour le moment.</p>
Création de RE Martigny – Berne	<p>Un produit <i>RegioExpress</i> reliant directement le Plateau à la Riviera voire au Valais a été étudié. Si cette offre peut contribuer à réduire le transit des voyageurs dans le nœud de Lausanne, elle se heurterait à d’importantes contraintes s’agissant des horaires (avec comme conséquences la suppression de certains trains du RER VD) et nécessiterait l’engagement de matériel supplémentaire. Par ailleurs, cette nouvelle relation n’a aucune compatibilité avec les schémas directeurs d’offre pour 2025 et 2035 de la Confédération (OFT, programme PRODES).</p> <p>D’entente avec les Cantons et les entreprises de transport partenaires, la recherche de relations directes dans une démarche « loisirs » (week-ends, éventuellement certaines vacances) entre les lignes du Plateau (pas nécessairement depuis Berne) et celle du Simplon a été favorisée.</p>
Lausanne – Milan : à quand des relations plus rapides et plus nombreuses	<p>Demande récurrente</p> <p>Une extension de l’offre ou une accélération n’est malheureusement pas possible. La raison en est les travaux de maintenance et de développement de l’infrastructure ferroviaire prévus et le manque d’options d’itinéraires alternatifs, ainsi qu’un parc de matériel roulant limité.</p>
Arrêt des RE 18XXX à Cully	<p>Demande récurrente</p> <p>Les <i>RegioExpress</i> Annemasse – Lausanne – Vevey / St-Maurice peuvent mesurer jusqu’à 300 mètres à certaines heures. Les quais de Cully ne sont pas assez longs pour accueillir ces trains. De plus, les CFF « Grandes lignes » ne souhaitent pas desservir Cully avec leurs trains.</p>
Arrêter les trains du S3 Val-orbe – St-Maurice aussi à Prilly-Malley	<p>En 2023, les trains de la ligne RER Vaud S3 seront prolongés jusqu’à St-Maurice en semaine. Ceci implique des adaptations de minutages dans le nœud de Lausanne, ce qui ne permet pas d’offrir l’arrêt à Prilly-Malley avec ces trains.</p>

100 Lausanne - Sion - Brig (RER Vaud : lignes S1, S2, S3, S4)	
Lausanne – Cully : Mauvaise répartition des trains, pas vraiment toutes les 15 minutes	Avec les travaux en gare de Lausanne, la succession des trains dans le nœud de Lausanne et la succession des trains en ligne ne permettent pas de proposer une meilleure répartition des trains. Des discussions sont en cours entre la DGMR et les CFF pour tendre vers une répartition avec un écart de 10'/20' entre les trains dès que possible, en prenant en compte certaines contraintes liées aux travaux. L'objectif initial d'offrir une cadence parfaite avec un train toutes les 15 minutes à la fin des travaux de Lausanne demeure inchangé.
Desserte des haltes de Villette, Epresses, Rivaz et St-Saphorin toutes les 30 minutes	Les importants travaux prévus en gare de Lausanne, qui seront réalisés dans les prochaines années, auront encore des conséquences sur la capacité du nœud ferroviaire de Lausanne-Renens, ainsi que sur les tronçons adjacents. Cela signifie que sur la ligne du Simplon les haltes de Villette, Epresses, Rivaz, Saint-Saphorin, Territet, Veytaux-Chillon et Roche ne pourront pas disposer d'une cadence à la demi-heure, bien qu'une telle desserte soit inscrite dans la référence attendue pour le RER Vaud du Plan Directeur cantonal (PDCn – Fiches A21). Le Canton s'engage, par un suivi minutieux des projets et dans un dialogue constant avec les CFF, à offrir dès que possible les cadences planifiées et inscrites dans le PDCn. Mais le déploiement de ces sauts d'offres est tributaire des importants travaux d'infrastructures menés par les CFF sur le nœud ferroviaire de Lausanne-Renens et du partage de la capacité du réseau entre les différents trafics (voyageurs grandes lignes, régional et marchandises).
Les haltes desservies uniquement à l'heure ont de mauvaises correspondances à Lausanne vers le Pied-du-Jura (IC5), vers Paris (TGV)	Demande récurrente La politique d'arrêt sur la Riviera, structurée en fonction des capacités en ligne, est construite dans le but d'avoir une ligne rapide desservant les arrêts les plus fréquentés et une ligne plus lente desservant tous les arrêts. La ligne S3 assure la desserte de toutes les haltes, mais arrive dans le nœud 30 à Lausanne. C'est le seul sillon disponible pour desservir toutes les haltes de la Riviera avec la capacité actuelle de la ligne et la structure de l'offre « Grandes lignes » en place. En effet, ni les correspondances vers le Pied-du-Jura (départs xx.15), ni celles vers Paris via Vallorbe (départs de Lausanne à 7.23, 12.23 et 16.23) ne sont optimales. Toutefois, la correspondance des TGV directs via Genève est possible (départs de Lausanne à 9.45, 13.45 et 18.44/19.45). Dans la mesure du possible, les voyageurs qui peuvent utiliser les haltes de Lutry, Cully ou Vevey disposent de meilleures correspondances. Le Canton est conscient de cette situation, mais les CFF ne sont pas en mesure de proposer une meilleure offre avec les conditions-cadres actuelles.
Demande de la Commune de Bex : Prolongement de la ligne RER3 Vallorbe – Lausanne – Aigle vers St-Maurice aussi le week-end.	Le prolongement en semaine de la ligne RER3 de Bex à St-Maurice à l'horaire 2023 représente des coûts annuels supérieurs à 610'000 francs supplémentaires à la charge du transport régional de voyageurs (TRV). Une extension de cette offre aussi au week-end nécessiterait encore 515'000 francs supplémentaires, ce qui n'est pas possible pour des raisons budgétaires.

100 Lausanne - Sion - Brig (RER Vaud : lignes S1, S2, S3, S4)	
Demande d'arrêt du RE3556 à Prilly-Malley	En raison du manque de capacité en ligne et notamment en gare de Renens, CFF-Infrastructure n'accepte pas d'ajouter un arrêt à Prilly-Malley avec le RE 3556 St-Maurice – Renens.
Mettre en service des liaisons RER Riviera – La Côte Assurer correspondance à Lausanne entre les trains RER Aigle – Lausanne et Lausanne – Allaman Garantir les correspondances vers la Côte (S5 et S6) depuis la Riviera (S3 et S4)	<p>Les conditions-cadres actuelles telles que l'infrastructure disponible avec les travaux, la structure du trafic « Grandes lignes » et la mise en place de 4 trains par heure entre Cossonay et Cully, nécessitent une connexion des branches du RER Vaud dans le nœud de Lausanne différente de l'actuelle.</p> <p>L'offre du RER Vaud proposée dès le 11 décembre 2022 est conforme aux plans de développement du RER Vaud. Avec cette structure d'offre, il n'est pas possible de proposer une relation RER Riviera – La Côte sans changement.</p> <p>Toutefois, avec les 4 trains par heure entre Cully et Cossonay-Penthalaz, certaines correspondances seront <i>de facto</i> améliorées entre les trains RER Allaman – Lausanne et Lausanne – Cully. Pour des relations entre Allaman – Lausanne et les villes de Vevey, Montreux ou Aigle, les CFF invitent les voyageurs à prendre des correspondances RER ↔ Grandes Lignes à Lausanne.</p>

111 Vevey - Puidoux (RER Vaud : ligne S7 – Train des vignes)	
Retarder le départ de Puidoux-Chexbres de 7' à 15h38 et avancer le départ de Chexbres vers Puidoux de 5' à 8h18 au lieu de 8h23 pour les écoliers	<p>L'horaire de la S7, cadencé, est issu d'une concertation entre la Commune de Chexbres et le Canton de Vaud, pour des correspondances à Puidoux entre la S7 et la S9, ceci afin de répondre à la demande essentiellement tournée sur Lausanne. La DGMR n'entre donc pas en matière sur ces demandes car :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le décalage de l'entier de la course péjore l'ensemble des clients, alors que la demande concerne uniquement les élèves effectuant le court parcours Chexbres – Puidoux et inversement. • Les horaires de l'école avaient été calés pour que les transports en trains entre Grandvaux et Puidoux et en bus, pour les écoliers se rendant au Vernay, fonctionnent. • L'anticipation, respectivement le retardement des trains tels que demandés allongeraient d'autant le temps de parcours pour les clients effectuant le trajet Chexbres – Lausanne. • Le décadencement (surtout l'anticipation) n'est pas bon pour les clients habitués à l'horaire cadencé. <p>Du 13 août au 9 décembre 2023, en raison des travaux Puidoux – Palézieux, les horaires seront modifiés pour les liaisons Chexbres – Lausanne en raison de la suppression des trains S9 entre Lausanne et Palézieux.</p>

150 Genève-Aéroport - Genève - Nyon - Morges - Lausanne (RER Vaud : lignes S5, S6)	
Améliorer le temps de parcours des liaisons Lausanne – Genève	CFF – Infrastructure indique que le temps de parcours actuel est nécessaire pour assurer la fiabilité de l'horaire ainsi que l'entretien et le développement du réseau.
Insatisfaction du temps de parcours des IR18XX entre Lausanne et Genève, sillons mal définis	L'horaire est défini par CFF – Infrastructure en tenant compte des différentes contraintes en ligne et en gare. Les réserves de temps de parcours sont nécessaires pour la robustesse de l'exploitation ainsi que pour les différents chantiers. Une arrivée en gare (Genève ou Lausanne) plus tôt n'est généralement pas possible au vu des conditions du trafic et de l'occupation des voies.
Expliquer et résoudre les problèmes de ponctualité/suppression de trains RegioExpress entre Lausanne et Genève, notamment à Gland	En début d'année 2022, la manque de conducteurs a conduit à de nombreuses perturbations et des suppressions de trains, ce que les CFF regrettent. Néanmoins depuis janvier 2022, les RegioExpress affichent un taux de ponctualité à 3' de 94% à Genève et Genève-Eaux-Vives.
Rétablir l'arrivée du RegioExpress de Genève à 22.08 à Lausanne sur voie 1 pour garantir la correspondance avec la S9 pour Palézieux/Kerzers à 22.13 sur la voie 70	Du 12 décembre 2022 au 12 août 2023, la non-réception sur la voie 1 est justifiée par la rotation du matériel roulant nécessitant un rebroussement (avec éventuellement réduction/augmentation de la longueur du train) du 18487 (arrivée Lausanne à 22.08) sur le 18438 (départ de Lausanne à 22.21) du dimanche au vendredi. Puis, du 13 août au 9 décembre 2023, la voie 1 sera occupée par l'IC1 entre 21h59 et 22h13 durant toute la période des travaux de Puidoux – Palézieux.
Desserte à la cadence à 30 minutes de Denges-Echandens, Lonay-Préverenges et Morges-St-Jean	Demande récurrente Les importants travaux prévus en gare de Lausanne, qui seront réalisés dans les prochaines années, auront encore des conséquences sur la capacité du nœud ferroviaire de Lausanne-Renens, ainsi que sur les tronçons adjacents. Cela signifie que sur la ligne Lausanne – Genève les haltes de Denges-Echandens, Lonay-Préverenges et Morges-St-Jean ne pourront pas disposer d'une cadence à la demi-heure, bien qu'une telle desserte soit inscrite dans la référence attendue pour le RER Vaud du Plan Directeur cantonal (PDCn – Fiches A21). Le Canton s'engage, par un suivi minutieux des projets et dans un dialogue constant avec les CFF, pour offrir dès que possible les cadences planifiées et inscrites dans le PDCn. Mais le déploiement de ces sauts d'offres est tributaire des importants travaux d'infrastructures menés par les CFF sur le nœud ferroviaire de Lausanne-Renens et du partage de la capacité du réseau entre les différents trafics (voyageurs grandes lignes, régional et marchandises). Par ailleurs, selon le plan d'utilisation du réseau ferroviaire 2023 (PLUR 2023, p. 72), il n'est pas possible d'offrir une cadence à la demi-heure dans ces haltes. La difficulté d'ajouter des arrêts provient notamment de la densité du trafic sur ce tronçon à proximité de la gare de Lausanne-triage.

150 Genève-Aéroport - Genève - Nyon - Morges - Lausanne (RER Vaud : lignes S5, S6)	
Réduire la correspondance à Allaman entre les RER et les RE depuis/vers La Côte	<p>Demande récurrente</p> <p>Les 2 lignes de RER desservant Allaman sont contraintes par le nœud de Lausanne. Il n'est donc pas possible de modifier l'horaire du RER afin de réduire les correspondances à Allaman. Avec ces conditions-cadres, il n'est pas possible d'assurer la correspondance RE / RER à Allaman.</p> <p>Par ailleurs, selon le plan d'utilisation du réseau 2023 (PLUR) cette correspondance à Allaman n'est pas possible en moins de 16 minutes (PLUR 2023, p. 72). En revanche, une amélioration figure dans l'état actuel (novembre 2021) de l'ébauche d'offre de l'étape 2035 (ébauche d'offre 2035, p. 35).</p>
<p>Mettre en service des liaisons RER Riviera – La Côte</p> <p>Assurer correspondance à Lausanne entre les trains RER Aigle – Lausanne et Lausanne – Allaman</p> <p>Garantir les correspondances vers la Côte (S5 et S6) depuis la Riviera (S3 et S4)</p>	<p>Les conditions-cadres actuelles telles que l'infrastructure disponible avec les travaux, la structure du trafic « Grandes lignes » et la mise en place de 4 trains par heure entre Cossonay et Cully, nécessitent une connexion des branches du RER Vaud dans le nœud de Lausanne différente de l'actuelle.</p> <p>L'offre du RER Vaud proposée dès le 11 décembre 2022 est conforme aux plans de développement du RER Vaud. Avec cette structure d'offre, il n'est pas possible de proposer une relation RER Riviera – La Côte sans changement.</p> <p>Toutefois, avec les 4 trains par heure entre Cully et Cossonay-Penthalaz, certaines correspondances seront <i>de facto</i> améliorées entre les trains RER Allaman – Lausanne et Lausanne – Cully. Pour des relations entre Allaman – Lausanne et les villes de Vevey, Montreux ou Aigle, les CFF invitent les voyageurs à prendre des correspondances RER ↔ « Grandes lignes » à Lausanne.</p>

200 Lausanne - Le Day - Le Brassus/Vallorbe (RER Vaud : lignes S3, S4)	
Indiquer les horaires des TGV dans le cadre 200 et ouvrir ces trains au trafic interne suisse	<p>Demande récurrente</p> <p>Fondamentalement, TGV Lyria est un train à grande vitesse avec réservation de siège obligatoire, dont l'accent est mis sur le trafic international longue distance entre la Suisse et Paris. Ce fait doit être pris en compte pour les liaisons régionales et, par conséquent, en Suisse et en France, dans certaines gares, il n'est pas autorisé de monter ou descendre.</p> <p>En 2022, la ligne Lausanne-Vallorbe est située dans la communauté tarifaire Mobilis. Dans le transport régional, des liaisons à la demi-heure entre Lausanne et Vallorbe sont offertes pour les clients pendant les heures de pointe (services S2 et S22), qui sont commandées et indemnisées par les pouvoirs publics. Dès 2023, une offre attractive intégralement à la demi-heure entre Lausanne et Le Day / Vallorbe sera offerte.</p> <p>Sur les TGV Lyria, aucun billet de communauté tarifaire n'est accepté et un mélange de trafic régional / international n'est pas souhaité, car le transport international de voyageurs doit s'autofinancer et est conçu en conséquence pour les voyages transfrontaliers. Par conséquent, seuls les billets internationaux sont acceptés sur la ligne.</p>

200 Lausanne - Le Day - Le Brassus/Vallorbe (RER Vaud : lignes S3, S4)	
<p>Indiquer les horaires des TGV dans le cadre 200 et ouvrir ces trains au trafic interne suisse (suite)</p>	<p>Le trafic TGV Lyria (Lausanne – Vallorbe) n’est pas intégré dans le nœud de Lausanne. De plus, la demande interne (Lausanne – Vallorbe) pour ces TGV serait très faible.</p> <p>En fin de compte, la question douanière est l’une des principales raisons du régime actuel. Les contrôles douaniers ont lieu entre Lausanne et Vallorbe sur le territoire suisse. Cela contraste avec les autres passages frontaliers où les clients internationaux passent par les douanes, ou les contrôles ont lieu en France.</p> <p>C’est la raison pour laquelle à Vallorbe en direction de Paris seules les montées sont possibles, tandis qu’en direction de Lausanne uniquement les descentes sont autorisées. L’ouverture au trafic national nécessiterait une séparation complexe du trafic suisse et des clients internationaux, ce qui serait associé à des coûts élevés.</p> <p>En résumé, les clients de la ligne Lausanne – Vallorbe bénéficieront d’un bon service de RER, qui sera étendu en 2023. Les liaisons TGV sont utilisées pour la connexion vers d’autres pays. Un changement dans cette pratique n’est donc pas envisagé à l’heure actuelle par les CFF.</p>
<p>Pourquoi les renforts à 30’ dans la Vallée de Joux ont-ils été supprimés ?</p>	<p>Le matin, aucune course dans la Vallée de Joux n’a été supprimée. La première course quittant le Brassus à 04.57 continue sur Lausanne (circulation de la rame via Vallorbe). L’offre matinale s’est même améliorée avec un départ supplémentaire à 05.35 (course de la ligne S4) circulant via Le Day (coupe-accroche).</p> <p>Le soir, en plus de la desserte à l’heure de la ligne S4 Lausanne – Le Brassus (départs du Day xx.47), il y aura toujours un départ de Vallorbe à 17.23 (correspondance avec le S3 de Lausanne 16.33 – Vallorbe 17.18). En revanche, le départ à 18.23 de Vallorbe (correspondance avec le S3 de Lausanne 17.33 – Vallorbe 18.18) n’a pas pu être conservé par nécessité d’équilibrage des rotations du matériel roulant ainsi que pour éviter des problèmes de voisinage au Brassus si une rame y stationne la nuit en dehors de la gare. L’équilibre du matériel roulant s’effectue avec un départ très tôt le matin depuis Vallorbe vers Le Brassus (départ 04.45).</p>
<p>Retarder le train S4 17407 départ à 04.57 du Brassus de 12 minutes pour limiter la correspondance au Day pour Lausanne au minimum ou effectuer une accroche au Day</p>	<p>La nouvelle gare du Day permet des trajets toutes les heures sans changement entre Lausanne et la Vallée de Joux avec les trains du RER Vaud – ligne S4 (4 minutes d’attente au Day afin de permettre la décroche, respectivement 7 pour l’accroche).</p> <p>Le train au départ du Brassus à 05.55 n’est pas un train de la cadence en coupe-accroche ; il s’agit d’un train supplémentaire. Une adaptation horaire de ce train n’est pas possible à cause de l’infrastructure (voie unique dans la Vallée de Joux).</p>

200 Lausanne - Le Day - Le Brassus/Vallorbe (RER Vaud : lignes S3, S4)	
<p>Arrêt supplémentaire à Bretonnières des trains de la ligne RER4 assurant le transport des écoliers vers Vallorbe</p>	<p>CFF – Infrastructure admet d’arrêter les trains suivants <u>du lundi au vendredi</u> à Bretonnières en réduisant un peu la marge horaire pour la coupe-accroche en gare du Day :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Train 24416 : Bretonnières 7.34 – Vallorbe 7.49 • Train 24441 : Vallorbe 12.08 – Bretonnières 12.22 • Train 24461 : Vallorbe 16.08 – Bretonnières 16.22 <p>Rappel : Les trains S4 sont à destinations multiples Vallorbe et Le Brassus. La rame est composée de deux trains, chacun avec sa destination propre. Il faut donc absolument que les élèves empruntent la rame en tête du train (côté Vallorbe) le matin pour se rendre à Vallorbe (l’arrière du train circule vers Le Brassus depuis le Day). Cela vaut aussi pour ceux qui prennent le train à Croy (donc les enfants de Vaulion, Premier, Bofflens, Juriens, La Praz, Romainmôtier et Croy qui se rendent au collège secondaire à Vallorbe).</p>
<p>Rétablissement de la correspondance à Cossonay entre les lignes S1/S2 et S3/S4 pour le flux nord-vaudois – Vallorbe</p>	<p>Les CFF adaptent l'horaire de la S2 afin d'offrir 2 minutes de correspondance (temps minimum) à Cossonay-Penthalaz entre les lignes S2 et la S4, avec un changement de quai nécessaire dans tous les cas :</p> <p><u>Sens Vallorbe → Yverdon</u> : Arrivée à Cossonay-Penthalaz xx.41 et départ pour Yverdon nouvellement à xx.43 <u>Sens Yverdon → Vallorbe</u> : Arrivée à Cossonay-Penthalaz xx.15 et départ pour Vallorbe à xx.17</p> <p>→ Toutefois, cette correspondance reste fragile. Les CFF vont faire leur maximum pour assurer ces correspondances le plus souvent possible. La situation sera suivie de près par les CFF et la DGMR.</p> <p>→ La DGMR a demandé d’étudier la possibilité de donner ces correspondances sur le même quai (voie 2 ↔ voie 3). Cela est impossible en raison de conflits de cisaillement sur les itinéraires des trains en entrée et sortie de gare.</p> <p>La correspondance via Cossonay-Penthalaz (RER1 ↔ RER3) dans l’autre demi-heure n’est pas possible.</p>
<p>Proposer une liaison Vallorbe – Dijon en TER permettant d’éviter les TGV trop chers</p>	<p>La mise en service de relations internationales est complexe. Selon nos connaissances actuelles, ni Lyria ni les CFF n’envisagent de proposer des liaisons entre ces deux villes en plus des 3 relations quotidiennes existantes par TGV.</p> <p>La DGMR échange régulièrement avec la Région Bourgogne-Franche-Comté pour les liaisons TER de Vallorbe vers Frasne et Pontarlier, mais à aucun moment la Région n’a émis d’intention de développer ce genre de relations. Ses moyens financiers sont affectés en priorité sur d’autres relations. Le Canton de Vaud veille au maintien des 3 liaisons TGV quotidiennes Lausanne – Paris via Vallorbe, voire souhaite même un développement de cette offre.</p>

200 Lausanne - Le Day - Le Brassus/Vallorbe (RER Vaud : lignes S3, S4)	
Améliorer la lisibilité du cadre horaire Le Brassus/Vallorbe – Lausanne	La DGMR a transmis la demande aux CFF qui ont tenté d'améliorer la situation. Il semblerait que des difficultés techniques soient apparues. La DGMR va reprendre cette question pour l'horaire 2024. La DGMR remercie les utilisateurs de ces publications de leur compréhension.
Meilleure indication des trains de/pour Lausanne, avec/sans transbordement pour/du Pont – Le Brassus	Les informations disponibles sur www.cff.ch ou sur l'application mobile des CFF sont beaucoup plus claires et sont utilisées par une majorité des voyageurs.
Pourquoi le train 24496 ne circule-t-il pas chaque jour au-delà de Renens ?	Erreur de publication du projet d'horaire, cette course circulera effectivement tous les jours entre St-Maurice (lundi-vendredi) ou Aigle (samedi-dimanche), Lausanne et Vallorbe.

202 Lausanne – Renens VD – Cossonay-Penthalaz (RER Vaud : lignes S1, S2, S3, S4)	
Ajout d'une course Cossonay – Lausanne, arrivant vers 5h30 à Lausanne	Dès le 11 décembre prochain, le premier train Cossonay-Penthalaz (05.41) – Lausanne atteindra Lausanne à 05.57 (ligne S4). Une course supplémentaire sur la S2, pour une arrivée à Lausanne à 05.34 ne peut pas être offerte pour des raisons budgétaires. Sa pertinence (analyse de la demande effective) sera réexaminée pour la période-horaire suivante.

210 Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel – Biel/Bienne (RER Vaud, - lignes S1, S2)	
Rétablissement de la correspondance à Cossonay entre les lignes S1/S2 et S3/S4 pour le flux nord-vaudois – Vallorbe	<p>Les CFF adaptent l'horaire de la S2 afin d'offrir 2 minutes de correspondance (temps minimum) à Cossonay-Penthalaz entre les lignes S2 et la S4, avec un changement de quai nécessaire dans tous les cas :</p> <p><u>Sens Vallorbe → Yverdon</u> : Arrivée à Cossonay-Penthalaz xx.41 et départ pour Yverdon nouvellement à xx.43</p> <p><u>Sens Yverdon → Vallorbe</u> : Arrivée à Cossonay-Penthalaz xx.15 et départ pour Vallorbe à xx.17</p> <p>→ Toutefois, cette correspondance reste fragile. Les CFF vont faire leur maximum pour assurer ces correspondances le plus souvent possible. La situation sera suivie de près par les CFF et la DGMR.</p> <p>→ La DGMR a demandé d'étudier la possibilité de donner ces correspondances sur le même quai (voie 2 ↔ voie 3). Cela est impossible en raison de conflits de cisaillement sur les itinéraires des trains en entrée et sortie de gare.</p> <p>La correspondance via Cossonay-Penthalaz (RER1 ↔ RER3) dans l'autre demi-heure n'est pas possible.</p>

210 Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel – Biel/Bienne (RER Vaud, - lignes S1, S2)	
Davantage de trains entre Yverdon-les-Bains et Neuchâtel	Les sillons utilisés par ces trains ne sont pas garantis en priorité pour le trafic voyageurs, selon le plan d'utilisation du réseau 2023 (PLUR 2023, §4.5 p. 17). En effet, aucun sillon régulier n'est prévu pour le trafic régional entre Grandson et Gorgier-St-Aubin. Les Cantons de Neuchâtel et Vaud ont obtenu des sillons d'heures de pointe, non-utilisés par des trains de marchandises, mais sans garantie de pérennité. L'augmentation du nombre de trains, bien que voulue par les deux Cantons, doit être <u>renégociée chaque année</u> sans garantie d'obtention. La situation sera réanalysée pour la période-horaire suivante.
Liaisons Chavornay – Montreux	Les conditions-cadres actuelles telles que l'infrastructure disponible avec les travaux, la structure du trafic « Grandes lignes » et la mise en place de 4 trains par heure entre Cossonay et Cully, nécessitent une connexion des branches du RER Vaud dans le nœud de Lausanne différente de l'actuelle. L'offre du RER Vaud proposée dès le 11 décembre 2022 est conforme aux plans de développement du RER Vaud. Avec cette structure d'offre, il n'est pas possible de proposer une relation RER Chavornay – Montreux sans changement. Pour des relations entre Chavornay et Montreux, les CFF invitent les voyageurs à prendre des correspondances RER ↔ « Grandes Lignes » à Lausanne ou Renens.

249 Lausanne – Palézieux (tous les trains)	
Arrêter les trains de la ligne RER9 à Grandvaux	Pour des questions de sillons et de successions de trains, un arrêt de la S9 à Grandvaux n'est actuellement pas possible. De plus, la DGMR n'entrerait pas en matière sur cette demande car la desserte de Grandvaux est déjà assurée toutes les 30 minutes par les lignes S5 et S6 (en 2023) du RER Vaud. Un arrêt supplémentaire à Grandvaux des trains Lausanne – Payerne – Kerzers n'est pas souhaité, car il allongerait davantage le temps de parcours pour les voyageurs broyards.
Quels moyens seront mis en œuvre pour assurer la capacité en heures de pointe lorsque la S6 devra reprendre les voyageurs de la S9 entre août et décembre 2023 ?	Le concept de transport pour la période du 13 août au 9 décembre 2023, en lien avec les travaux entre Puidoux et Palézieux, est encore en cours de finalisation. Des adaptations de l'offre sont encore possibles afin de limiter une surcharge de la S6 aux heures de pointe. Par ailleurs, pour les clients de la Broye, des relations par bus directs entre Moudon et les Croisettes seront également déployées aux heures de pointe afin de permettre une liaison plus rapide entre la Broye et les hauts de Lausanne et ainsi décharger certains trains.

250 Lausanne – Romont – Fribourg – Bern (RER Vaud : ligne S6) (RER Fribourg Freiburg, lignes S20, S21)	
Rétablir les correspondances à Lausanne entre IR90 et IC1/IR15 entre août et décembre 2023. Ou prolonger la S7 de Puidoux vers Palézieux comme en 2018 et 2019	<p>Pour les correspondances à Lausanne, les CFF affirment qu'il n'y a aucun moyen de l'assurer sans péjorer la situation pour davantage de clients. Un départ plus tardif de Lausanne n'est pas réalisable sans supprimer la desserte de Palézieux ou Romont. Le prolongement de la S7 n'est pas possible avec une seule voie entre Palézieux et Puidoux pendant les travaux.</p> <p>La DGMR a fait le maximum auprès des CFF pour éviter cette situation, mais la décision finale leur revient, étant donné qu'ils sont responsables de l'offre « Grandes lignes ».</p>
Prévoir un arrêt à Palézieux de l'IC 1 autour de la minute 30 pendant la période de travaux.	<p>Les CFF avaient envisagé cette idée, mais elle n'a pas été retenue en raison des quais à disposition en gare de Palézieux qui sont trop courts (env. 300 m) pour les trains de l'IC1 longs de 400m.</p>
Quels moyens seront mis en œuvre pour assurer la capacité en heures de pointe lorsque la S6 devra reprendre les voyageurs de la S9 entre août et décembre 2023 ?	<p>Le concept de transport pour la période du 13 août au 9 décembre 2023, en lien avec les travaux entre Puidoux et Palézieux, est encore en cours de finalisation. Des adaptations de l'offre sont encore possibles afin de limiter une surcharge de la S6 aux heures de pointe.</p> <p>Par ailleurs, pour les clients de la Broye, des relations par bus directs entre Moudon et Les Croisettes seront également déployées aux heures de pointe afin de permettre une liaison plus rapide entre la Broye et les hauts de Lausanne et ainsi décharger certains trains.</p>

252 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg/Freiburg (RER Fribourg Freiburg : ligne S30)	
Réduire le temps de correspondance entre ICN de/vers Neuchâtel et S30 Yverdon – Payerne	<p><i>Demande récurrente</i></p> <p>Deux variantes d'horaires sont possibles pour cette ligne (00-30 ou 15-45 à Yverdon-les-Bains, Payerne et Fribourg) ; le Canton de Fribourg a privilégié le choix du nœud 15/45, notamment pour assurer une cadence 15' sur le tronçon Givisiez – Fribourg en combinaison avec la S20/21. Cette situation permet aussi de bonnes correspondances à Yverdon-les-Bains en direction de Lausanne et Morges, Genève (flux principaux) ainsi qu'à Payerne pour le trafic interne à la Broye (vers Avenches, Morat et Moudon, Lucens, Granges-Marnand).</p>
Assurer une cadence semi-horaire continue sans interruption pour le trafic marchandises	<p>Un trou de cadence est effectivement toujours nécessaire pour la desserte de Grolley par un train marchandises en dehors des heures de pointe selon le plan d'utilisation du réseau 2023 (PLUR 2023, §3.20 à 3.22 p. 16).</p> <p>Cette situation sera solutionnée par l'aménagement à Givisiez, prévu dans le cadre de PRODES 2035.</p>

252 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg/Freiburg (RER Fribourg I Freiburg : ligne S30)	
Améliorer les correspondances entre S30 (Yverdon – Fribourg) et S5 (S-Bahn Bern) à Payerne	Pour la ligne Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg à voie unique ; le choix du nœud 15/45 dans ces trois gares, notamment pour assurer une cadence 15' sur le tronçon Givisiez – Fribourg a été privilégié. En revanche. Pour les liaisons Berne – Payerne via Kerzers, les contraintes de la voie unique, du nœud de Berne, de la coupe-accroche à Kerzers, imposent un nœud 00 à Payerne. Les correspondances entre ces deux lignes sont forcément de l'ordre du quart d'heure.
Assurer la correspondance avec arrivée à Fribourg à xx.13 sur la voie 3 depuis la Broye (Payerne) vers la voie 2 (Berne) et départ du S1 à xx.17	Réponse sollicitée auprès du Service de la mobilité du Canton de Fribourg : Les départs de Fribourg vers Berne aux minutes 17/47 sont prévus dans la seconde étape de développement du RER bernois (2. Teilergänzung S-Bahn Bern) qui devrait être effective à l'horizon 2030/32 au plus tôt. Il n'est pour l'heure pas possible de garantir une correspondance quai à quai, toutefois 4 minutes suffisent à Fribourg même avec un changement de quai. A noter que cette correspondance serait impossible dans le sens inverse.

355 Payerne – Murten/Morat – Kerzers – Bern (S-Bahn Bern)	
Rétablir les correspondances à Morat pour le flux Payerne/Avenches (S9) – Neuchâtel (S20, S21)	Demande récurrente Une amélioration des correspondances à Morat est difficilement envisageable en raison de l'infrastructure (voie unique) et de la structure de l'offre dans toute la région. La ligne S9, couplée avec la S8, proposent une cadence demi-heure sur Lausanne. Pour le moment, le nœud de Lausanne ne permet pas de modifier les horaires de cette ligne. De même, l'axe Neuchâtel – Fribourg est contraint entre Ins et Neuchâtel. Des correspondances sont toutefois offertes à Kerzers pour le flux Payerne/Avenches – Neuchâtel.
Améliorer les correspondances entre S30 (Yverdon – Fribourg) et S5 (S-Bahn Bern) à Payerne	Pour la ligne Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg à voie unique ; le choix du nœud 15/45 dans ces trois gares, notamment pour assurer une cadence 15' sur le tronçon Givisiez – Fribourg a été privilégié. En revanche. Pour les liaisons Berne – Payerne via Kerzers, les contraintes de la voie unique, du nœud de Berne, de la coupe-accroche à Kerzers, imposent un nœud 00 à Payerne. Les correspondances entre ces deux lignes sont donc de l'ordre du quart d'heure.
Arrêter les trains de la ligne S5 Payerne – Berne (S-Bahn Bern) à Corcelles	Un arrêt supplémentaire sur les rotations S5 prolongées jusqu'à Payerne n'est pas possible en raison du temps nécessaire pour un aller-retour Morat – Payerne – Morat : avec un temps de rebroussement le plus court possible à Payerne (3'), trois arrêts au total sont possibles sur un aller-retour (Avenches dans les deux sens et Domdidier dans le sens de la pointe de trafic vers/de Berne ont été privilégiés), conformément au plan d'utilisation du réseau 2023 (PLUR 2023, p. 72).

355 Payerne – Murten/Morat – Kerzers – Bern (S-Bahn Bern)	
Prolonger tous les trains du S5 (S-Bahn Bern) Berne – Morat vers Avenches et Payerne	<p>Un prolongement systématique n'est pas possible sans infrastructure supplémentaire en raison de conflits avec le sillon fret horaire réservé selon le plan d'utilisation du réseau 2023 (PLUR 2023, §3.13 p. 15).</p> <p>L'Office fédéral des transports veille au maintien d'une capacité fret minimale et demeure intransigeant sur cette thématique. Pour améliorer la capacité de la ligne entre Payerne et Morat, des adaptations de l'infrastructure sont nécessaires, notamment en gare d'Avenches. Elles sont discutées dans le cadre du projet de modernisation de la ligne de la Broye (horizon 2027-30). La situation actuelle pour le trafic voyageurs en termes de nombre de trains est la meilleure possible avec les conditions-cadres actuelles.</p>

Autres entreprises ferroviaires (EF)

112 Vevey – Blonay – Les Pléiades (Blonay - Les Pléiades à crémaillère) (cadre 112)	
Amélioration de la cadence en soirée entre Blonay et Vevey (écart 30'-30' au lieu de 15'-45')	<p>Demande récurrente :</p> <p>Cette requête est techniquement faisable, mais elle a un effet important sur les coûts, car les tours de service des conducteurs devraient être adaptés et seraient sous-optimaux (allongement d'un tour de service de 2h à 3h par jour). Cette demande sera réévaluée pour l'horaire 2024 au plus tôt, car les coûts supplémentaires ne peuvent pas être couverts par le budget prévu pour l'offre des horaires 2022 et 2023.</p>
Améliorer les correspondances vers Blonay le soir en périodes de travaux	<p>Cette demande est acceptée et les départs des trains concernés seront adaptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Train 1477 : Départ de Vevey toute l'année à 22.45 (train de Lausanne arrivant à 22.35 ou 22.40 selon les périodes / train de Montreux arrivant à 22.42). • Train 1379 : Départ de Vevey à 23.41 ou 23.55 (train de Lausanne à 23.35 ou 23.48 selon les périodes / train de Montreux 23.31 ou 23.52 selon les périodes).
Indiquer clairement si les trains effectuent le parcours entier sans changement de train à Blonay dans les horaires	<p>Les horaires ont été adaptés en conséquence, pour plus de lisibilité.</p>

120 Montreux – Château-d'Œx – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (cadre 120)	
Garantir la correspondance à Montbovon de Château-d'Œx (arrivée 7.16), vers Bulle (départ 7.17)	Le départ de Château d'Œx est anticipé de 4 minutes (départ 6.59) pour assurer la correspondance à Montbovon. L'arrivée du train MOB 2207 est prévue à 7.15 et donnera correspondance sur le même quai au train 14807 pour Bulle, départ à 7.17.
Augmenter la cadence à 30 minutes en soirée entre Montreux et Les Avants	Demande récurrente La planification de ces navettes en soirée sera étudiée par le MOB lors de l'établissement des offres pour l'horaire 2024 voire 2025. Le taux de couverture des charges par les recettes de la ligne Montreux – Les Avants est actuellement inférieur à 20%, ce qui ne permet aucun développement selon les critères de l'OFT.
Faire partir le premier train du matin (2201 dp 4h32 de Château-d'Œx) vers Montreux depuis Rougemont ou Gstaad	Aucune modification n'est prévue pour le train 2201 qui partira toujours de Château-d'Œx à 4h32. De plus, cela nécessiterait d'acheminer le conducteur en taxi de Château d'Œx à Gstaad/Rougemont. Les coûts supplémentaires pour cette liaison matinale ne peuvent pas être couverts par le budget prévu pour l'offre des horaires 2022 et 2023.
Prolonger le dernier train du soir vers Rougemont ou Gstaad (trains 2242 dp 23h50 de Montreux)	Aucune modification n'est prévue pour le train 2242 qui terminera toujours sa course à Château-d'Œx à 1h00. De plus, cela nécessiterait de ramener le conducteur en taxi de Gstaad/Rougemont à Château-d'Œx. Les coûts supplémentaires pour cette liaison tardive ne peuvent pas être couverts par le budget prévu pour l'offre des horaires 2022 et 2023.
Demande de la Commune de Montreux: Réintroduire tous les arrêts (Montreux-collège, Vuarennas, Belmont-sur-Montreux, Châtelard VS, Planchamp) sur les trains Montreux-Zweisimmen, au minimum Belmont et Châtelard	Le projet d'horaire 2023 prévoit un niveau d'offre équivalent à l'actuel, avec la desserte à cadence horaire des haltes entre Montreux et Fontanivent, à l'exception de Montreux-Collège également desservi à 8h08 et 14h08 pour les écoliers provenant des Avants. La desserte des haltes entre Montreux et Fontanivent par les trains Montreux – Zweisimmen n'est pas possible dans les conditions actuelles d'exploitation pour les raisons suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Correspondances à assurer dans les nœuds de correspondances de Zweisimmen, Château-d'Œx, Montbovon et Montreux. • La durée du trajet entre Montreux et Zweisimmen et le caractère fortement touristique de la ligne a conduit l'entreprise à engager des compositions plus lourdes à 5 ou 6 éléments. Ces rames ne sont pas adaptées pour des dessertes fines de type périurbain avec des arrêts fréquents engendrant des allongements de temps de parcours élevés, qui ne permettraient plus d'assurer les correspondances à Montreux. • Cette typologie de matériel roulant est incompatible avec la longueur des quais des haltes entre Montreux et Fontanivent. Ces quais présentent une longueur d'environ 70 mètres alors que les compositions des trains peuvent mesurer jusqu'à 100 mètres.

120 Montreux – Château-d'Œx – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (cadre 120)	
Indiquer les départs et arrivées à Château-d'Œx	Demande acceptée par l'OFT. L'horaire publié est adapté dans ce sens.
Attente aux Avants du train revenant sur Montreux pour que l'accompagnant(e) des écoliers puisse revenir à Montreux	L'entreprise MOB ne peut pas entrer en matière sur cette demande, car non faisable au vu des temps de parcours entre Les Avants et Chernex. En effet, pour garantir la stabilité de l'exploitation, il est strictement nécessaire de respecter les horaires à Chernex et aux Avants, pour assurer les croisements des trains.
Avancer le train R2307 de 8 minutes entre Les Avants et Chernex	L'entreprise MOB et la DGMR ne sont pas favorables au décadencement d'une course des navettes des Avants qui introduirait une exception à l'horaire avec des minutes de départ avancées : risque de manquer le train pour les utilisateurs ayant l'habitude de l'horaire cadencé.
Correspondance à Montreux pour le flux Pays-d'Enhaut – Valais à assurer	<i>Demande récurrente</i> La structure horaire actuelle ne permet pas une arrivée plus tôt à Montreux, respectivement un départ plus tard (croisement à Chernex). La correspondance de/vers le Valais reste un point faible de l'offre MOB. Toutes les études futures de l'offre prennent en compte ce paramètre.

155 Nyon - St-Cergue - La Cure (cadre 155)	
Renforcement de l'offre en soirée ou aux heures de pointe (touristiques) entre St-Cergue et La Cure	L'horaire 2023 est une reconduction de l'offre 2022, d'éventuels renforcements d'offre en soirée entre St-Cergue et La Cure seront analysés dans le cadre de la commande de l'offre pour la période horaire suivante. Quant à un renforcement touristique avec l'introduction d'une cadence semi-horaire entre St-Cergue et La Cure, il nécessite un nouveau point de croisement sur le haut de la ligne (dans le secteur du passage à niveau du Rosset). L'entreprise NStCM prévoit d'intégrer cet aménagement dans la prochaine convention de prestations avec la Confédération (OFT) pour la période 2025-2028.
Améliorer le calage de la navette Genolier – Nyon vers / de Genève sur les trains RegioExpress	L'infrastructure ne permet malheureusement pas d'augmenter les temps de correspondances pour les navettes Nyon – Genolier en raison des contraintes aux points de croisements sur cette ligne à simple voie. L'entreprise NStCM privilégie les correspondances un peu plus longues sur les trains en provenance ou partant de la Cure et St-Cergue. Un nouveau point de croisement va être créé dans le courant de l'horaire 2023 au niveau du dépôt de Trélex. Celui-ci pourrait donner plus de flexibilité mais l'infrastructure reste très contrainte.

157 Apples - L'Isle (cadre 157)	
Proposer au minimum un horaire cadencé à l'heure tous les jours	L'offre de transport sur cette ligne est conventionnée jusqu'à fin 2023 et la fréquentation de cette ligne ne justifie pas une offre cadencée à l'heure toute la journée et tous les jours. A noter que la Confédération <u>ne finance aucune prestation</u> sur cette ligne en raison du taux de couverture des charges par les recettes qui est très faible.
211 Orbe - Chavornay (cadre 211)	
Manque une correspondance à Chavornay pour le train arrivant de Lausanne à 00.21 voire aussi pour celui en provenance d'Yverdon-les-Bains à 00.07 ou 00.47	La DGMR entre en matière pour ajouter du lundi au dimanche les courses suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Orbe 00.09 – Chavornay 00.18 (départ RER1 pour Yverdon à 00.21) • Chavornay 00.24 (arrivée RER1 de Lausanne à 00.21) – Orbe 00.32 • Orbe 00.36 – Chavornay 00.45 (départ RER1 pour Lausanne à 00.47) • Chavornay 00.49 (arrivée RER1 de Lausanne à 00.46) – Orbe 00.57 Cela nécessite l'adaptation des horaires des deux dernières courses actuelles : <ul style="list-style-type: none"> • Orbe 23.44 – Chavornay 23.53 (départ RER2 pour Lausanne à 00.07) • Chavornay 23.57 (arrivée RER2 de Lausanne à 23.50) – Orbe 00.05
TER Pontarlier – Frasne – Vallorbe	
Rupture de correspondance entre le TER 18120 de Pontarlier avec arrivée à Vallorbe à 5.42/48 et le train pour la Vallée de Joux	Avec l'horaire 2022, la situation est la suivante : <ul style="list-style-type: none"> • Pontarlier 05.15 – Frasne 05.30 – L'Abergement 05.40 – Vallorbe 05.48 • Départ de Vallorbe à 05.53 pour Le Brassus (05.52 dès le 8 août 2022 avec le concept de coupe-accroche au Day) Puis, dès le lundi 12 décembre 2022, avec le concept de coupe-accroche au Day et la cadence 30' Lausanne – Vallorbe (alternance S3 et S4), les clients auront la relation suivante : <ul style="list-style-type: none"> • Pontarlier 05.03 – Frasne 05.18 – L'Abergement 05.28 – Vallorbe 05.36 • Vallorbe 05.40 – Le Day 05.44 (S3) • Départ du Day à 05.47 pour Le Brassus (S4)
2003 Cossonay-Penthalaz - Cossonay-Ville (cadre 2003 - Funiculaire)	
Ajouter une course de funiculaire en correspondance avec le train pyjama 13835 de Grandson	L'arrivée du train pyjama 13835 en provenance de Grandson à Cossonay-Penthalaz est prévue à 1.26. Les MBC proposent d'ajouter un départ à 1.35 les nuits de vendredi/samedi et samedi/dimanche.

2003 Cossonay-Penthalaz - Cossonay-Ville (cadre 2003 - Funiculaire)	
Ajouter une course de funiculaire en correspondance avec le train pyjama 13836 de Lausanne	L'arrivée du train pyjama 13836 en provenance de Lausanne à Cossonay-Penthalaz est prévue à 2.47. Les MBC proposent d'ajouter un départ à 2.55 les nuits de vendredi/samedi et samedi/dimanche.
Ajouter une course de funiculaire en correspondance avec le train pyjama 13837 de Vallorbe	L'arrivée du train pyjama 13837 en provenance de Vallorbe à Cossonay-Penthalaz est prévue à 2.06. Les MBC proposent d'ajouter un départ à 2.15 les nuits de vendredi/samedi et samedi/dimanche.
Corriger le temps de parcours sur l'indicateur	Arrondi horaire. Pas de modification

2054 Territet – Collonge – Glion (cadre 2054 - Funiculaire)	
Demande de retarder la course de 12h02 à Collonge de quelques minutes pour les écoliers	Demande acceptée. Les courses suivantes seront décalées : <ul style="list-style-type: none"> • Glion 12h06 – Collonge 12h09 – Territet 12h12 • Territet 12h06 – Collonge 12h07 – Glion 12h12

Transports routiers

CarPostal

121 Aigle – Vionnaz – Vouvry – Villeneuve VD (cadre 12.121)	
Réintroduire les arrêts Aigle, Pautex et Aigle, rte Evian sur les lignes 12.121 et 12.142	A la demande du Canton du Valais, la ligne 121 sera modifiée en décembre 2022 afin d'y ajouter la desserte du site des Barges, sur la Commune de Vouvry. Dans le cadre de ces modifications, les arrêts intermédiaires dans Aigle seront réintroduits sur les lignes 121 et 142.
142 Aigle – Vionnaz – Torgon (cadre 12.142)	
Réintroduire les arrêts Aigle, Pautex et Aigle, rte Evian sur les lignes 12.121 et 12.142	Afin que les lignes 121 et 142 aient les mêmes politiques d'arrêts, les arrêts intermédiaires dans Aigle seront également réintroduits sur la ligne 142 (voir ci-dessus).
362 Moudon – Mézières VD – Epalinges Croisettes (cadre 10.362)	
Augmenter le temps à domicile à midi pour les élèves de Vucherens	La ligne 10.362 est une ligne d'intérêt cantonal. La cadence régulière stricte est donc privilégiée afin de garder une certaine qualité auprès des usagers de la ligne. Les courses empruntées par les écoliers ne seront donc pas décalées pour augmenter le temps de pause à midi. CarPostal et la DGMR ont suggéré à la Commune de prévoir un arrêt supplémentaire en traversée de Vucherens sur la ligne 366 afin de limiter le temps de marche jusqu'au domicile des élèves les plus éloignés des arrêts actuels.
Revoir les minutes de l'horaire pour garantir que les bus ne passent pas en avance	La ligne 362 mise en service en décembre 2021 était nouvellement exploitée par CarPostal. Après 6 mois d'expérience, les temps de parcours de la ligne ont été analysés finement et revus, avec une mise en œuvre du nouveau minutage au changement d'horaire de décembre 2022. Dès cette date, les courses des heures creuses et les courses des heures de pointe présenteront des minutages légèrement différents, ce qui permettra d'éviter aux conducteurs de devoir temporiser en milieu de ligne. Ces modifications n'étaient pas encore finalisées au moment de la consultation et n'y figuraient donc pas.

366 Montpreveyres – Mézières VD – Carrouge VD – Vucherens – Syens (cadre 10.366)	
Augmenter le temps à domicile à midi pour les élèves de Vucherens	Il n'est pas possible de décaler les courses utilisées par les écoliers pour augmenter le temps à domicile car cela rendrait le temps entre les départs/arrivées à Mézières et la fin/le début des cours insuffisant. Le système de navettes suggéré imposerait d'ajouter un bus supplémentaire, ce qui n'est pas admissible sur cette ligne. Il doit être relevé que les horaires ont été définis d'entente avec l'ASIJ et les écoles afin de maximiser le temps des enfants chez eux sur la pause de midi.
369 Moudon – Mézières VD – Epalinges Croisettes – Lausanne Sallaz (lignes 360, 362, 365) (cadre 10.369)	
Alterner les itinéraires des courses de nuit des lignes 360-365 pour ne pas péjorer systématiquement Mollie-Margot	Après analyse et consultation des Communes concernées, le tracé des courses nocturnes en direction de Mézières depuis la gare de Lausanne, via la Sallaz, sera modifié. Dès le changement d'horaire de décembre 2022, ces courses desserviront un mix entre les arrêts des lignes 360 et 365 en suivant le nouvel itinéraire suivant : Lausanne, gare - Sallaz – Pully, Trois Chasseurs - Savigny - Forel - Mollie-Margot - Les Cullayes - Servion - Essertes - Servion - Ferlens - Mézières. Ainsi, un maximum d'arrêts seront desservis, tout en gardant un tracé ainsi qu'un temps de parcours raisonnables. La course retour en direction de la gare de Lausanne se fera via la ligne 365, afin de pouvoir repartir à l'heure de la gare en direction de Mézières.
Créer une nouvelle liaison directe Moudon – Lausanne	L'introduction de courses directes entre Moudon et la station du m2 à Epalinges, Croisettes aux heures de pointe est en cours de planification dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure de développement du réseau de bus régional du Plan climat vaudois, à l'horizon 2024-2025, ceci afin d'accélérer les liaisons entre la Broye et le nord de Lausanne.
381 Palézieux – Forel (Lavaux) – Cully (cadre 10.381)	
Assurer une desserte des hauts de Grandvaux	L'organisation d'une desserte fine de la Commune plus fine que celle proposée par les lignes 381 et 382 relève de la desserte locale, à organiser par la Commune.
Réintroduire un départ de Cully à 20h14	La fréquentation de la ligne 381 ne permet pas de justifier le financement d'une course supplémentaire selon la procédure de cofinancement de l'offre régionale de transport par la Confédération et le Canton.
Proposer un horaire cadencé et des courses plus tôt. Etoffer l'offre le week-end.	En effet, la fréquentation observée de 95 voyageurs par jour sur le tronçon déterminant en 2019 (cette charge a ensuite diminué en 2020 et 2021) correspond à une offre de 8 paires de courses par jour, pour une offre 2023 planifiée à déjà 11 paires de courses par jour entre Cully et Pra Grana. A noter que la fréquentation de la course de 20h17 de l'ancienne ligne tl 67 était faible : 4 personnes en moyenne en 2019, 3 en 2020 et 2 en 2021. Concernant l'offre du week-end, une analyse sera effectuée en vue de la période horaire 2024-2025 en fonction de l'évolution de la fréquentation et du taux de couverture des charges par les recettes de la ligne.

382 Cully – Chexbres – Puidoux – Palézieux (cadre 10.382)	
Ajouter une course supplémentaire entre Eresses et Cully le matin entre 8h et 9h	L'offre sur la ligne 382 de 13,5 paires de courses par jour entre Cully et Chexbres est en adéquation avec la fréquentation de la ligne selon la procédure de cofinancement de l'offre régionale de transport par la Confédération et le Canton. En effet, la fréquentation observée de 229 voyageurs par jour sur le tronçon déterminant en 2021 correspond à une offre de 13 paires de courses par jour.
Proposer une cadence demi-heure	Un développement de l'offre a déjà été réalisé à l'horaire 2022 (+4,5 paires de courses par jour en semaine et +1 paire de courses par jour le week-end). Des développements d'offres pouvant être réalisés tous les deux ans seulement, l'offre 2023 est une reconduction de l'offre 2022. Un nouveau bilan de l'adéquation entre l'offre et la demande sera effectué en vue de la période horaire suivante. Cela étant, 1'000 voyageurs par jour sont requis pour justifier une cadence à la demi-heure aux heures de pointe, 2'000 voyageurs par jour pour une cadence 30 minutes toute la journée.
Assurer les correspondances pour Aigle/St-Maurice à Cully	La ligne 382 est connectée à trois gares : Palézieux, Puidoux et Cully (voire également Chexbres). A ces gares des connexions sont possibles dans différentes directions. En outre, la ligne transporte les écoliers du secteur qui se rendent à l'école du Verney à Puidoux. Le tout devant être exploité avec des moyens proportionnés, deux véhicules ont été affectés à la ligne. Ainsi des priorités ont dû être données sur les correspondances principales à respecter aux gares. En gare de Cully, depuis l'horaire 2022 qui a vu les arrivées et départs des trains de et pour Lausanne et Vevey s'écarter, la priorité a été mise sur les correspondances de et vers Lausanne. A noter qu'à certaines heures, les relations pour Vevey sont possibles via la gare de Chexbres et le train des vignes.
385 Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue (cadre 10.385)	
Garantir des correspondances plus confortables à Palézieux, les arrivées à xxh57 sont rarement tenues aujourd'hui	CarPostal confirme ce problème. Des retards de 1 à 1,5 minutes en moyenne ont été identifiés à l'arrivée à la gare de Palézieux, ce qui rend effectivement les correspondances serrées. Des mesures sont prises sur les temps de parcours de la ligne dès le changement d'horaire de décembre 2022 et les effets vont être monitorés dès 2023. Ainsi, le temps de parcours pour Châtillens, gare est diminué d'1 minute et celui pour la gare routière d'Oron de 2 minutes, ceci afin d'éviter que les conducteurs ne doivent attendre en milieu de ligne. De plus, la desserte de Palézieux-village, collège est supprimée sur toutes les courses, ce qui permet également de gagner du temps et d'améliorer la ponctualité de la ligne et des arrivées à Palézieux, gare. Ces dernières sont prévues une minute plus tôt qu'aujourd'hui.
Reconsidérer la desserte de l'arrêt Servion, Zoo-Tropiquarium avant 8h pour limiter les nuisances le long de la rte des Cullayes en-dehors des horaires d'ouverture du parc animalier	Le terminus de la ligne à l'arrêt Servion, Zoo-Tropiquarium toute la journée permet d'avoir un tracé régulier pour toutes les courses ainsi qu'une meilleure desserte de la Commune de Servion. Les bénéficiaires ne sont donc pas liés uniquement aux possibilités de visite du zoo et du Tropiquarium. La desserte sera donc maintenue.

385 Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue (cadre 10.385)	
Ajouter une liaison vers 11h43 dans chaque sens pour les élèves d'Oron	Les offres ont été clôturées pour la période horaire 2022-2023. Il n'y aura donc pas d'ajout de prestations à cet horizon. Des développements d'offre sont toutefois prévus sur cette ligne dans le cadre du Plan climat vaudois à l'horizon 2024-2025. CarPostal et la DGMR prennent note de la demande et analyseront en détail les développements les plus pertinents à implémenter.
412 Cossonay-Penthalaz – Lussery-Villars (cadre 10.412)	
Offrir des courses plus tard le soir, vers 20h	<p>En 2023, les courses de la ligne 412 seront décalées en fin de journée, avec une cadence à la demi-heure (départs de Lussery-Villars à 18h58, 19h28, 19h58 et 20h28, départs de Cossonay-Penthalaz à 18h49, 19h19, 19h49 et 20h19). Dès 2024, cette ligne sera totalement supprimée car elle ne remplit pas les critères de cofinancement édictés par la Confédération.</p> <p>Ces modifications ont été décidées d'entente avec la Commune, qui devra analyser l'éventuel maintien de ces courses dès l'horaire 2024 dans le cadre de l'offre du bus local PPDLV.</p>
414 Echallens – Bettens – Cossonay-Penthalaz (cadre 10.414)	
Etoffer l'offre le week-end	<p>En appliquant les critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par l'Office fédéral des transports à l'offre du week-end, la charge sur le tronçon déterminant de 51 voyageurs par jour les samedis et 35 voyageurs par jour les dimanches en 2021 correspond à une offre-cible de 6 et 4 paires de courses par jour respectivement, soit en-deçà de ce qui est déjà proposé (7 paires de courses par jour).</p> <p>Cette fréquentation est toutefois en augmentation et il est prévu dans le cadre du Plan climat vaudois à l'horizon 2024-2025 d'étoffer l'offre le week-end, si le taux de couverture des charges par les recettes de la ligne le permet sans mettre en péril le cofinancement fédéral.</p>
Ajouter des courses le soir	En appliquant les critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par l'Office fédéral des transports, la charge sur le tronçon déterminant de 51 voyageurs par jour les samedis et 198 voyageurs par jour du lundi au vendredi en 2021 correspond à une offre-cible de 11 paires de courses par jour, soit en-deçà de ce qui est déjà proposé (18 paires de courses par jour).
Ajouter une course à 17h19 direction Echallens et à 13h43 depuis Echallens, combler le trou d'une heure et demie en début d'après-midi au départ de Cossonay-Penthalaz gare	La ligne 414 a déjà fait l'objet d'un développement d'offre à l'horaire 2020 (+7 p.c./j. samedi-dimanche) et à l'horaire 2021 (+3,5 p.c./j. lundi-vendredi). Un éventuel développement supplémentaire sera toutefois étudié dans le cadre du plan climat pour l'horaire 2024-2025.

414 Echallens – Bettens – Cossonay-Penthalaz (cadre 10.414)	
Adapter les temps de parcours pour garantir les correspondances aux deux gares	<p>CarPostal a analysé finement le rapport de ponctualité et a adapté les temps inter-arrêts dans le sens Cossonay-Echallens pour éviter une attente au niveau du Château.</p> <p>Dans le sens Echallens-Cossonay, actuellement, les conducteurs prennent du retard pour la correspondance entre les lignes 414 et 425 à Bettens, croisée, puis en faisant le détour au niveau du village de Daillens. Prochainement, l'arrêt Daillens, village va être déplacé et ne nécessitera plus de faire un détour dans le village. Cette modification devrait permettre un gain de temps sur le parcours.</p>

420 Echallens – Penthéréaz – Chavornay (cadre 10.420)	
Offrir des correspondances à Chavornay pour/de Lausanne, en 5 à 10 min maximum, toutes les heures jusqu'à 22h voire minuit	<p>Cette ligne est exploitée par un véhicule unique avec un rabattement sur deux gares (Echallens et Chavornay) ; en outre elle est interlignée avec la ligne 675, elle-même en rabattement sur les gares de Chavornay et Echallens (c'est-à-dire que quand le bus arrive d'Echallens à Chavornay avec la ligne 420 il repart vers Yverdon-les-Bains sur la ligne 675, et inversement dans l'autre sens). Un compromis doit donc être fait au niveau des correspondances, en considérant les deux lignes.</p> <p>En l'occurrence, les deux premières courses du matin sont fixées de manière à offrir une bonne correspondance pour Genève à Yverdon-les-Bains. En parallèle, la ligne 675 offre des arrivées à xx.29 à Chavornay, pour un départ des trains à xx.37 pour Lausanne (correspondance en 8 min).</p> <p>Inversement, le soir, la ligne 675 offre des correspondances depuis Genève à Yverdon-les-Bains, ce qui impose un départ de Chavornay de la ligne 420 après la minute 44. En revanche, les courses Chavornay – Corcelles-sur-Chavornay – Yverdon-les-Bains de la ligne 675 permettent des correspondances à Chavornay en 9 minutes depuis Lausanne.</p> <p>Concernant un développement de l'offre jusqu'à 22h ou minuit, en appliquant les critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par l'Office fédéral des transports, la charge sur le tronçon déterminant de 134 voyageurs par jour en 2019 correspond à une offre-cible de 9 paires de courses par jour, soit en-deçà de ce qui est déjà proposé (11 paires de courses par jour).</p> <p>Par ailleurs, Corcelles-sur-Chavornay est également desservi par la ligne 675, ce qui dilue les flux en direction de Chavornay sur deux lignes.</p>

428 Echallens – Thierrens (cadre 10.428)	
Diminuer les temps de correspondances à Echallens avec le LEB	<p>Cette ligne est actuellement exploitée à l'aide d'un véhicule unique. Son horaire doit tenir compte des contraintes aux deux terminus (Echallens et Thierrens), en particulier des contraintes scolaires et de connexions entre lignes à Thierrens. Un temps de retournement minimal pour le bus à Echallens doit également être assuré.</p> <p>Une refonte partielle du réseau du Gros-de-Vaud à l'horizon 2025 est en cours d'approfondissement, dans laquelle il est étudié la possibilité de revoir les correspondances de la ligne 428 à Echallens.</p>
435 Thierrens – Epalinges (cadre 10.435)	
Ajouter une course au départ de Sottens à 8h17 (dép. Thierrens 8h05)	L'offre de la ligne 435 a connu plusieurs étapes de développement dans les trois dernières années : +3 paires de courses pour l'horaire 2021, +1 paire de courses pour l'horaire 2020 et +1 paire de courses pour l'horaire 2019 (ainsi que desserte supplémentaire le week-end).
Ajouter une course au départ des Croisettes à 13h47	En appliquant les critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par l'Office fédéral des transports, la charge sur le tronçon déterminant de 290 voyageurs par jour en 2021 correspond à une offre-cible de 14 paires de courses par jour, soit en deçà de ce qui est déjà proposé (17 paires de courses par jour).
Ajouter de l'offre le soir en semaine et le week-end	<p>Concernant l'offre du week-end, 7 paires de courses par jour ont été mises en place en 2019. La charge sur le tronçon déterminant est de 90 voyageurs par samedi et 63 voyageurs par dimanche en 2021, ce qui correspond à une offre cible de 7 et 6 paires de courses par jour respectivement.</p> <p>Cela étant, cette ligne est considérée comme une ligne d'intérêt régional dans le cadre du Plan climat vaudois et un éventuel développement supplémentaire sera analysé à l'horizon 2024-2025. Une priorisation dans les demandes d'horaire supplémentaires devra être effectuée.</p>
Proposer une offre pyjama sur la ligne 435	A ce jour, la stratégie cantonale consiste à offrir de l'offre nocturne les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche sur les principales lignes du canton, comptant au moins une vingtaine de paires de courses par jour du lundi au vendredi. La ligne 435 n'entre pas encore dans ce cadre. Pour les lignes ne bénéficiant pas d'offre nocturne, il est possible de faire appel au service PubliCar qui offre un service les vendredis et samedis de 22h à 1h15.
Desservir Montaubion-Chardonney avec la ligne 435	Montaubion-Chardonney est desservi actuellement par la ligne 434. Dévier la ligne 435 par ces localités amènerait à revoir complètement les principes de production et de correspondances de la ligne, tout en générant des temps de parcours supplémentaires pour les liaisons actuelles.

440 Echallens – Moudon (cadre 10.440)	
<p>Améliorer la qualité du service : oublis d'arrêt identifiés à Rossenges croisée, Hermenches Moille-Robert, Echallens collège/parc, Moudon L'Ochette ; ponctualité</p>	<p>L'entreprise CarPostal confirme que des manquements ont pu être relevés dans l'exploitation de cette ligne. L'objectif d'amélioration de la qualité est activement poursuivi, avec notamment la reprise de l'exploitation en régie (directement par CarPostal) depuis le changement d'horaire de décembre 2021 qui doit permettre une meilleure maîtrise de la formation des conducteurs. En contrepartie, la mise en place d'une nouvelle équipe a pu amener à des erreurs par méconnaissance, mais les mesures ont été prises pour y remédier. En parallèle, une analyse a été conduite sur la visibilité des arrêts afin d'améliorer les cas problématiques. Concernant d'éventuels problèmes de ponctualité, les données issues des systèmes de suivi en temps réel de décembre 2021 à mai 2022 montrent globalement un bon respect des horaires à l'arrivée à Moudon, gare. Une course (départ d'Echallens à 15:32) observe des retards jusqu'à 3,5 minutes et quelques courses observent des retards fréquents en-dessous de 2 minutes mais les 7 minutes de correspondance avec le train pour Payerne permettent de compenser ces retards. Cependant, si des ruptures de correspondance devaient être constatées, il est important de le signaler à l'entreprise de transport.</p>
<p>Dévier la ligne 440 par l'émetteur de Sottens</p>	<p>L'horaire 2023 est une reconduction de l'horaire 2022, conformément à la commande biennale des offres de transport fixée par la Confédération (période 2022-2023). Dans le cadre de l'horaire 2022, l'opportunité de dévier la ligne 440 a été analysée mais a été écartée pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les minutes d'accroche à Moudon doivent être maintenues (stabilité des correspondances avec les trains CFF, contraintes scolaires) ; - Le temps de parcours supplémentaire (5 à 7 minutes par courses) remettrait en question l'enchaînement des courses (besoin d'un véhicule supplémentaire) et ne permettrait plus d'offrir de bonnes correspondances à Echallens dans le sens Cheseaux-sur-Lausanne > Echallens > villages de la ligne 440. <p>Une refonte partielle du réseau du Gros-de-Vaud à l'horizon 2025 est en cours d'approfondissement, dans laquelle des correspondances entre lignes afin d'offrir davantage de liaisons internes aux secteurs sont étudiées, notamment entre les lignes 440 et 435.</p>
<p>Assurer les correspondances entre les lignes 440 et 60 à Bottens pour les relations Moudon <-> Lausanne</p>	<p>Autant le commanditaire de l'offre que l'exploitant sont conscients de l'intérêt de ce type de connexion, toutefois il n'est malheureusement pas possible d'offrir systématiquement des correspondances dans toutes les directions de manière idéale. La ligne 440 doit répondre à de nombreuses contraintes horaires, notamment de correspondances aux terminus et de coordination avec les besoins des écoles. Les correspondances entre les lignes 440 et 60 sont donc données lorsque cela est possible, mais pas de manière systématique. Une refonte partielle du réseau du Gros-de-Vaud à l'horizon 2025 est en cours d'approfondissement, dans laquelle les correspondances entre lignes seront également revues, ce point sera analysé dans ce cadre.</p>

440 Echallens – Moudon (cadre 10.440)	
Ajouter davantage de courses entre Moudon et Bottens ainsi qu'entre Bottens et Echallens, avec correspondance sur la ligne 60	Un renforcement général de l'offre le week-end serait nécessaire dans le secteur. Pour des questions budgétaires et d'organisation, des priorisations devront être effectuées. Pour la ligne 440, un tel développement ne pourra pas voir le jour avant l'horaire 2025. Il sera analysé à cette échéance si les principes de correspondances de la ligne à ses terminus et avec la ligne 60 devront être revus.
Assurer les correspondances entre les lignes 440 et 60 à Bottens le week-end pour les relations Moudon <-> Lausanne	Le week-end, les horaires ferroviaires des lignes auxquelles la 440 se connecte sont très contraignants, avec une cadence semi-horaire entre Lausanne et Echallens et une cadence horaire entre Payerne et Moudon les dimanches. Ajouter une contrainte de correspondance à Bottens avec la ligne 60, elle-même à cadence réduite le week-end, n'est pas possible.
Desservir Montaubion-Chardonney avec la ligne 440	Une refonte partielle du réseau du Gros-de-Vaud à l'horizon 2025 est en cours d'approfondissement, dans laquelle le tracé de la ligne 440 est questionné. Une desserte par la 440 de Montaubion et Chardonney à la place de la ligne 434 est étudiée dans ce cadre.
450 Oron-la-Ville – La Verrerie (cadre 20.450)	
Desservir le château d'Oron (arrêt Oron-le-Châtel, Château) le week-end	L'arrêt Oron-le-Châtel, Château sera introduit sur toutes les courses de la ligne 450, dans les deux sens, du lundi au dimanche, dès le changement d'horaire.
Assurer les arrêts entre Palézieux et Oron-la-Ville, centre le week-end, si l'horaire le permet	Les retours d'expérience depuis la mise en œuvre du concept de desserte le week-end sur cette ligne montrent que les arrêts Oron-la-Ville, Pré à l'Abbé et Palézieux-Village, centre peuvent être introduits le week-end, dans les 2 sens, dès décembre 2022, sans mettre en péril l'exploitation de la ligne. Les temps de parcours ont fait l'objet de légers réajustements à cet effet.
475 Lucens – Chesalles – Moudon (cadre 10.475)	
Garantir les correspondances avec les trains, en particulier à Lucens	Ce problème est identifié. La ligne 475 doit répondre à plusieurs contraintes de correspondances (sur les trains à Moudon et Lucens) et contraintes scolaires (collèges de Moudon L'Ochette et Lucens Pré au Loup), ce qui laisse peu de marge de manœuvre dans les horaires. Une partie des retards est notamment due à des départs en retard de la gare de Lucens pour cause d'attente des trains. CarPostal a cependant effectué une analyse fine des temps de parcours et les a réadaptés pour le changement d'horaire de décembre 2022, espérant ainsi améliorer la situation. La DGMR et les CFF travaillent également à améliorer la stabilité et la ponctualité de la ligne ferroviaire.

538 Avenches – Salavaux – Mur (cadre 20.538)	
Ajouter une course à 9h	En appliquant les critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par l'Office fédéral des transports, la charge sur le tronçon déterminant de 100 voyageurs par jour en 2021 correspond à une offre-cible de 7 paires de courses par jour, pour une offre actuelle de 7.5 paires de courses par jour. La DGMR et CarPostal évalueront la possibilité d'ajouter des prestations sur cette ligne lorsque sa fréquentation sera améliorée.
620 Yverdon – Orges – Grandson – Grandevent – Vuiteboeuf (cadre 10.620)	
Offrir des correspondances à Grandson avec le RER Vaud depuis Vugelles	L'horaire de la ligne 620 est contraint en priorité par ses correspondances à Vuiteboeuf sur le train Yverdon – Ste-Croix ainsi que par les horaires des écoles de la région. Ceci ne permet pas d'assurer de correspondances avec le RER Vaud à Grandson. Les correspondances pour Yverdon-les-Bains sont assurées avec la ligne 625 au niveau de l'arrêt Grandson, place du Château.
625 Yverdon-les-Bains – Mauborget (cadre 10.625)	
Offrir des correspondances à Grandson avec le RER Vaud depuis Mauborget	L'horaire de la ligne 625 est contraint en priorité par ses correspondances à Yverdon-les-Bains sur les trains ICN en direction de Genève ainsi que par les horaires des écoles de la région. Ceci ne permet pas d'assurer de correspondances avec le RER Vaud à Grandson.
630 Yverdon-les-Bains – Grandson – Concise – Gorgier-St-Aubin (cadre 10.630)	
Assurer des correspondances de/pour Fribourg avec la S30	L'horaire de la ligne 630 est contraint en priorité par ses correspondances à Yverdon-les-Bains sur les trains ICN en direction de Lausanne, à Gorgier-St-Aubin sur les trains pour Neuchâtel, ainsi que par les horaires des écoles de la région. Un temps de correspondance minimal est aujourd'hui prévu à Gorgier-St-Aubin (arrivée des trains à la minute 29, départ des bus à la minute 32), ce qui ne permet pas d'anticiper le départ de la ligne 630 pour arriver plus tôt et garantir des correspondances sur la S30 en direction de Fribourg (arrivée du bus actuellement à 14 pour un départ du train à 18) ; dans l'autre direction, le départ d'Yverdon (actuellement minute 42) devrait être retardé de 6 minutes pour offrir une correspondance sur les trains de Fribourg arrivant à la minute 43, ce qui n'est pas non plus possible.

650 Yverdon-les-Bains – Yvonand – Démoret – Granges-près-Marnand (cadre 10.650)	
Proposer une liaison efficace entre Combremont-le-Grand et Yverdon-les-Bains, gare	<p>En 2017, il était possible d'aller de Combremont-le-Grand à Yverdon-les-Bains en 42 minutes et de manière directe par la ligne 661. Cette dernière était en correspondance à Combremont-le-Grand avec la ligne 562 pour Payerne.</p> <p>En 2018, lorsque le nœud ferroviaire de Payerne a été tourné de 15 minutes, les correspondances entre les deux lignes de bus à Combremont-le-Grand n'était plus possible. Les lignes ont donc été redéployées.</p> <p>La ligne 650 actuelle répond à un certain nombre de contraintes de correspondances à Granges-Marnand, Yvonand et Yverdon-les-Bains. Elle a également des contraintes scolaires pour les élèves se rendant à Yvonand et Granges-Marnand. Il n'est pas possible de répondre à tous les besoins de liaison de manière optimale. La meilleure solution actuelle est donc de prendre la ligne 562 direction Payerne puis le train S30 direction Yverdon-les-Bains pour un temps de trajet total de 55 minutes. Une liaison via Thierrens est également possible, en traversant moins de zones mobilis (billet moins onéreux), mais avec un temps de parcours supérieur (64 minutes).</p>
670 Yverdon-les-Bains – Echallens (cadre 10.670)	
Favoriser les usagers non scolaires en ajoutant des courses entre 9h40 et 11h10, à 11h40, 12h40 et 13h40 au départ d'Echallens	<p>La prise en compte des besoins scolaires pour la ligne 670 a permis de développer cette ligne petit à petit ces dernières années en permettant de justifier une fréquentation à la fois stable et grandissante. La DGMR et CarPostal ont conscience que des améliorations sont encore à mener en périodes creuses pour le reste de la clientèle. Des compromis doivent être trouvés, sachant que les scolaires représentent environ 60 % des usagers de la ligne. Des efforts seront faits pour améliorer l'offre en complétant la cadence horaire en journée pour l'horaire 2024 et/ou 2025.</p>
Assurer la ponctualité à Echallens de la course quittant Yverdon à 7h47	<p>Différents chantiers d'études sont menés pour améliorer la fluidité des flux dans l'agglomération yverdonnoise. La problématique est connue et prise en compte dans le cadre des réflexions menées sur le réseau du Gros-de-Vaud à horizon 2025.</p>
675 Yverdon-les-Bains – Suchy – Chavornay (cadre 10.675)	
Ajouter de l'offre pour obtenir des liaisons toutes les heures jusqu'à 22h, voire minuit	<p>En appliquant les critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par l'Office fédéral des transports, la charge sur le tronçon déterminant de 101 voyageurs par jour en 2021 correspond à une offre-cible de 7 paires de courses par jour, pour une offre actuelle de 12 paires de courses par jour. Le transport des élèves des villages de Belmont-sur-Yverdon, Suchy et Corcelles-sur-Chavornay jusqu'au collège de Chavornay depuis la rentrée d'août 2022 devrait faire évoluer de manière importante la fréquentation de la ligne, ce qui permettra des développements dans les années à venir.</p>

675 Yverdon-les-Bains – Suchy – Chavornay (cadre 10.675)	
Offrir des correspondances à Chavornay pour Lausanne et à Yverdon pour Neuchâtel, en 5 à 10 min maximum	Cette ligne est exploitée par un véhicule unique. Un compromis doit donc être fait au niveau des correspondances. Elles sont données en priorité pour Genève et Lausanne à Yverdon-les-Bains et pour Lausanne à Chavornay. Ces différentes contraintes ne permettent pas d'optimiser davantage les temps de correspondance.
720 Allaman – Aubonne – Gimel – St-George – Le Marchairuz – Le Brassus (cadre 10.720)	
Permettre des correspondances entre les lignes 820 et 720	Les lignes 720 et 820 sont toutes deux contraintes par des correspondances aux gares CFF, respectivement à Allaman et Nyon. Il est indispensable pour ces 2 lignes de donner les correspondances de/vers Genève et de/vers Lausanne. Les possibilités de décaler les correspondances sur d'autres trains pour permettre des correspondances entre les deux lignes de bus ont été étudiées, mais les temps d'attente deviendraient trop longs pour une des 2 directions ou alors l'exploitation des lignes ne pourrait plus se faire de façon rationnelle (besoin de véhicules supplémentaires). Ceci sera toutefois réévalué en fonction de l'évolution des horaires CFF dans les prochaines années.
722 Etoy – Lavigny – Aubonne – St-Livres (cadre 10.722)	
Décaler la course 72264 ou la course 72266 pour un passage à Etoy, L'Espérance à 17h05 au lieu de respectivement 16h54 et 17h24, en semaine	Décaler une des courses existantes (passage de 16h54 ou 17h24) à 17h05 aurait pour conséquence de rompre la correspondance en gare d'Etoy, qui est la mission prioritaire de la ligne. La DGMR et CarPostal n'entrent donc pas en matière sur cette demande.
Le week-end, proposer des départs d'Etoy gare de 6h20 à 7h50 comme en semaine	Un développement de l'offre le week-end sur cette ligne est étudié à l'horizon 2024-2025.
765 Eclépens – La Sarraz – St-Loup (cadre 10.765)	
Ajouter un départ d'Orny pour Lausanne à 6h24 et un retour depuis Lausanne à 18h30	Le développement des prestations sur la ligne 765, tant en semaine que le week-end, est critique du point de vue du financement car jusqu'ici le taux de couverture des charges par les recettes est très proche du minimum requis pour permettre une offre de plus 18 paires de courses par jour en semaine. Cependant, les projections pour 2022 laissent présager que des développements seront possibles, de ce point de vue-là, lors des prochaines périodes d'offre, au plus tôt à l'horizon 2024-2025.
Ajouter une course La Sarraz, gare - Orny à 19h27	
Développer une offre le week-end	

765 Eclépens – La Sarraz – St-Loup (cadre 10.765)	
Améliorer la desserte de l'hôpital régional de St-Loup	A l'horaire 2023, deux trains par heure desserviront la gare de La Sarraz depuis Lausanne en semaine. Les horaires des courses de la ligne 765 en direction de St-Loup sont décalées légèrement (départs minute 55 au lieu de 52) afin de permettre les correspondances Lausanne – La Sarraz – St-Loup toute la journée. Ceci offrira donc la possibilité d'un retour depuis Lausanne à 18h33.
831 Transport urbain de Gland (cadre 10.831)	
Proposer un horaire cadencé assurant les correspondances à la gare	<u>Réponse de l'entreprise</u> Après échanges avec la Commune, l'horaire va être revu sur la base des modifications CFF. La régularité de l'horaire va être appliquée autant que possible, pour autant que cela permette de conserver les correspondances avec les trains en gare de Gland en privilégiant le sens pendulaire.
840 Rolle – Gimel (cadre 10.840)	
Développer l'offre le week-end, avec des courses fixes à l'horaire et sans supplément	La DGMR et CarPostal sont conscients que le niveau d'offre le week-end sur cette ligne n'est pas satisfaisant. Un développement est étudié pour étoffer cette offre à l'horizon 2024-2025.
Supprimer la desserte de l'arrêt Jeune Suisse qui altère la régularité de la ligne	Selon l'exploitant, la ponctualité de cette ligne en gare de Rolle est très bonne. Toutes les courses arrivent à l'heure ou en avance en moyenne, sauf 3 courses du matin qui arrivent avec 30 secondes de retard en moyenne. Une course particulière était problématique (départ de Gimel à 7h18), pour laquelle la desserte de Jeune Suisse a donc été supprimée, arrêt par ailleurs desservi par la ligne 721 à cette heure. Les autres arrivées à Rolle étant ponctuelles, le tracé de la ligne sera pour le moment maintenu.
Allonger les temps de correspondance à Rolle en direction de Genève, quitte à rompre les correspondances 720/725-840 à Gimel	La ponctualité de cette ligne en gare de Rolle est très bonne. Toutes les courses arrivent 1 à 2 minutes en avance en moyenne, sauf 3 courses du matin qui arrivent avec 30 secondes de retard en moyenne. Les bus sont donc à l'heure et 6 minutes de correspondances sont suffisantes. De plus, les correspondances entre les lignes 720-725 et 840 sont fréquemment demandées.

MBC : Transports de la région Morges-Bière-Cossonay

703 Echichens – Morges – Tolochenaz – Lussy-sur-Morges (cadre 10.703)	
Supprimer l'arrêt "Les Saux" du nouvel horaire	<u>Réponse de l'entreprise</u> Il s'agit d'une erreur dans le cadre-horaire qui sera corrigé dans l'horaire définitif.
705 Lonay – Préverenges – Denges – Echandens – Ecublens VD (cadre 10.705)	
Indiquer la desserte de l'arrêt "Lonay, collège sud" dans les deux sens	<u>Réponse de l'entreprise</u> Dès le 3.07.2022, le parcours est modifié et ne dessert plus l'arrêt Lonay, collège nord, mais Lonay, collège sud dans les deux sens. Pour l'horaire 2023, ce sera la même desserte.
730 Morges – Cottens – Cossonay-Ville – Cossonay-Penthalaz – Gollion (cadre 10.730)	
Assurer les correspondances bus/trains pour Yverdon et Lausanne l'après-midi depuis Gollion	<p>Pour assurer la liaison entre Cossonay-Penthalaz, gare et Gollion, L'Arzillier, la ligne 730 Morges – Vullierens – Cossonay-Ville est prolongée aux heures de pointe de Cossonay-Ville à Cossonay-Penthalaz, gare et Gollion. Pour offrir davantage de correspondances, les bus de la ligne devraient pouvoir temporiser quelques minutes à la gare de Cossonay-Penthalaz. En l'absence d'aménagements adéquats, ceci n'est pas possible. De ce fait, certaines correspondances ont dû être priorisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis Cossonay-Ville en direction d'Yverdon-les-Bains et Lausanne le matin (pour les villages en amont de Cossonay-Ville : Cottens, Grancy, Senarclens) ; - Depuis Gollion en direction d'Yverdon-les-Bains et Lausanne le matin (pour les habitants de Gollion) ; - Depuis Yverdon-les-Bains et Lausanne en direction de Cossonay-Ville le midi et le soir ; - Depuis Yverdon-les-Bains et Lausanne en direction de Gollion le midi et le soir. <p>Ceci ne permet malheureusement pas d'offrir de bonnes correspondances dans l'autre sens.</p>
Augmenter le nombre de courses entre Cossonay-Penthalaz et Gollion, L'Arzillier, en particulier le matin à 6h	Un bilan de la fréquentation de la portion de la ligne entre Cossonay-Penthalaz, gare et Gollion, L'Arzillier va être réalisé et l'ajout de courses supplémentaires à l'horizon 2024-2025 va être étudié sur cette base.
Augmenter le nombre de courses desservant l'arrêt Gollion, Crausaz	

750 Cossonay-Penthalaz – L'Isle – Le Pont (cadre 10.750)	
Améliorer la liaison avec Morges	<p>Jusqu'à l'horaire 2019, la ligne 750 reliait Cossonay-Penthalaz, gare à La Chaux, Chavannes-le-Veyron, Cuarnens et L'Isle où elle avait son terminus. Ce système permettait d'optimiser les relations entre Cuarnens et Morges via une correspondance sur l'Apples – L'Isle à L'Isle. Les temps de parcours Cuarnens – Morges étaient alors de 43 minutes en direction de Morges le matin et 39 minutes dans l'autre sens le soir.</p> <p>Lors du changement d'horaire de 2020 (en décembre 2019), en concertation avec l'ARCAM, les Communes des secteurs 4 et 5 et les écoles, la ligne a été prolongée à Mont-la-Ville, en lien avec la refonte du bassin scolaire. Les correspondances ont alors été privilégiées à L'Isle de/vers Mont-la-Ville, ce qui ne permet pas de faire de même, en même temps de/vers Cuarnens, dans l'autre sens, avec le même véhicule. Les temps de parcours Cuarnens – Morges sont désormais de 58 min le matin via L'Isle, 49 min via Cossonay-Penthalaz et Renens ; 66 min le soir dans l'autre sens via L'Isle, 59 min via Cossonay-Ville, centre et la ligne 735 ou encore 42 min via Renens et Cossonay-Penthalaz. Pour les usagers qui acceptent de passer par Cossonay-Penthalaz et Renens, les temps de parcours ont relativement peu augmenté par rapport à 2019. Pour améliorer les liaisons sur Morges via l'Apples-L'Isle dans le sens pendulaire, la conception de la ligne 750 doit être complètement revue, avec les conséquences qui pourraient en découler pour les autres Communes et pour les besoins scolaires.</p>

tl : Transports publics de la région lausannoise

47 Pully – Belmont-sur-Lausanne – Grandvaux (cadre 10.047)	
Mettre en consultation l'horaire de la ligne	<p><u>Réponse de l'entreprise</u></p> <p>Nous avons connu un important dysfonctionnement technique avec l'éditeur des horaires, lors de la consultation officielle. Lors des prochaines consultations, vous devrez pouvoir disposer des horaires en ligne pour la consultation. La ligne 10.047 (urbaine) y sera présentée, afin d'y faire figurer les correspondances possibles avec la ligne CarPostal 10.381.</p>

54 Renens VD – Cheseaux-sur-Lausanne – Le Mont-sur-Lausanne (cadre 10.054)	
Ajouter des courses avant 6h	Un développement d'offre important a été réalisé en décembre 2021 sur la ligne 54, passant de 13 paires de courses par jour du lundi au vendredi et 7 les samedis, à 30 paires de courses par jour du lundi au dimanche. A ce jour, la fréquentation observée de la ligne n'est pas suffisante pour permettre une augmentation supplémentaire des prestations dans le cadre de la commande par la Confédération et le Canton du transport régional de voyageurs. La prochaine possibilité dans ce cadre étant pour l'horaire 2025, les tl vont contacter les Communes concernées pour leur proposer une variante d'offre avec un service du soir, avec un financement spécifique.
Prolonger la circulation de la ligne au-delà de 20h	
Prolonger la desserte le soir entre Crissier et Renens	
Prolonger la desserte de Morrens jusqu'à 23h	
Prolonger la desserte horaire jusqu'à minuit	
Augmenter les cadences aux heures de pointe du matin (6h-8h) et du soir (17h-19h)	
Prévoir un arrêt près du quartier Smarthill à Crissier	L'aménagement des arrêts de bus est du ressort des Communes. Un projet est en cours au niveau de la Commune de Crissier, avec une mise en service attendue d'ici la fin de l'année 2022. Les tl desserviront cet arrêt dès que celui-ci sera en service, les conditions actuelles ne permettant pas une desserte sécurisée du secteur.

56 Bussigny VD – Vufflens VD – Mex VD (cadre 10.056)	
Anticiper les départs de Mex VD, Faraz de manière à assurer les correspondances direction Lausanne à Vufflens-la-Ville avec le RER Vaud	Le concept horaire retenu pour l'année 2023, suite aux changements de minutes de passage du RER Vaud aux haltes de Vufflens-la-Ville et Bussigny, favorise les correspondances depuis la branche Mex Faraz / Vufflens-la-Ville village en direction du nord vaudois à la gare de Vufflens-la-Ville et à Bussigny en direction de Lausanne. Anticiper le départ de la ligne de Mex, Faraz augmenterait ces temps de correspondance. Le lien Vufflens-la-Ville village – Lausanne est privilégié via la ligne 58.

58 Bussigny VD – Cossonay-Penthalaz (cadre 10.058)	
Offrir des départs de Penthalaz avant 7h par la mise à l'horaire de courses à vide	Même si des courses à vide sont effectivement effectuées aujourd'hui, les critères de fréquentation de l'offre ne sont pas encore atteints pour permettre une mise à l'horaire de courses supplémentaires sur la ligne 58 sans mettre en péril le cofinancement fédéral.
Créer des liaisons Cossonay-Penthalaz, gare – Penthalaz, poste – Penthalaz, village le week-end	Des liaisons sont assurées entre Cossonay-Penthalaz, gare et Penthalaz, poste le week-end par la ligne CarPostal 414. La liaison entre Penthalaz, poste et Penthalaz, village est du ressort du trafic local. La ligne 58 propose ces relations uniquement pour des besoins ponctuels liés aux déplacements des élèves de la région, afin d'éviter de décharger un bus plein dans un autre. Il ne rentre pas dans les missions du transport régional de voyageurs d'offrir ces liaisons.

60 Lausanne – Cugy VD – Bottens – Froideville (cadre 10.060)	
Prolonger la cadence 30 min en soirée, en correspondance avec les trains arrivant à xxh45 à Lausanne	A ce jour, le niveau d'offre de la ligne 60 est à son maximum vis-à-vis des dispositions fédérales en matière de financement du trafic régional de voyageurs. Un autre concept d'offre doit être évalué pour permettre d'envisager la mise en œuvre d'une telle demande. Ceci sera étudié pour une mise en œuvre à moyen terme.
Rétablir les 3 départs par nuit les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche	Les statistiques de fréquentation montrent que l'offre en place répond à la demande. Les nouvelles offres nocturnes fonctionnent à présent comme des lignes classiques, la montée et la descente sont possibles partout, à la fois sur les courses aller et sur les courses retour. L'horaire en place permet en outre des correspondances entre les réseaux CFF, tl, CarPostal et LEB.
Assurer les correspondances entre les lignes 440 et 60 à Bottens pour les relations Moudon <-> Lausanne en semaine et le week-end	Les lignes 60 et 440 ont de nombreuses contraintes de correspondances ou techniques tout au long de leur parcours, dans le cas présent, les correspondances Echallens <-> Lausanne ont été privilégiées.

905 Lausanne St-François – St-Sulpice VD Venoge sud (N5) (cadre 10.905)	
Assurer la correspondance à Renens entre le bus pyjama N5 95001 et le train 24005 à Renens	<u>Réponse de l'entreprise</u> Le nouvel horaire nocturne de la ligne N5 (10.005) prendre en compte cette demande pour permettre aux voyageurs arrivant d'Yverdon-les-Bains d'utiliser le bus N5 en direction de St-Sulpice. Cependant, le bus N5 n'aura pas la possibilité d'attendre les voyageurs en cas de retard, car l'arrêt à la gare de Renens bloque le trafic et se trouve sur la chaussée.

TPC : Transports publics du Chablais

143 Aigle – Corbeyrier – Luan (cadre 12.143)	
Ajouter une course arrivant à 6h15 à Aigle	Suite aux demandes reçues, une refonte de l'horaire de la ligne est en cours d'étude. Elle est cependant trop importante pour être mise en place dès décembre 2022 et ne pourra l'être qu'au prochain changement d'horaire en décembre 2023. Cette refonte inclut : <ul style="list-style-type: none"> - une course le matin départ Luan 5:45, Corbeyrier 6:54 pour une arrivée à Aigle gare à 6h15 avec correspondance vers Lausanne et Sion ; - une course le matin départ Luan 6:48 (sur demande), Corbeyrier 6:57 pour une arrivée à Aigle gare à 7:18 avec correspondance vers Lausanne et Sion ; - le décalage de la course sur demande de 10h30 une heure plus tôt.
Ajouter une course plus tôt permettant d'être avant 7h30 à Lausanne	
Ajouter une course à 7h pour les besoins scolaires	
Déplacer la course de 10h30 à 9h30	

152 Bex – Les Plans-sur-Bex (cadre 12.152)	
Adapter la course 15206 de manière à diminuer le temps d'attente dans la cour d'école des enfants	<p>La Commune de Bex demande de retarder de 5 minutes le départ des Plans-sur-Bex de la course 15206 et d'aller directement à la gare de Bex sans s'arrêter à la Servanne et au temple pour permettre aux voyageurs d'avoir la liaison avec la ligne 100 CFF, puis remonter déposer les élèves à l'école. Le but est de réduire le temps d'attente des élèves dans la cour de l'école.</p> <p>Cette course est également systématiquement utilisée par les habitants des quartiers desservis par les arrêts Servanne et Temple pour se rendre à la gare pour prendre le train vers Lausanne.</p> <p>La DGMR et TPC n'entrent pas en matière sur la demande la Commune.</p>
Adapter la course 15219 de manière à agrandir la pause de midi des élèves des Plans-sur-Bex	<p>La Commune de Bex demande d'avancer de 3 minutes le départ de la gare de la course 15219 afin que les élèves des Plans-sur-Bex arrivent à 12h19 au lieu de 12h22 à leur arrêt et gagnent quelques minutes supplémentaires pour leur pause de midi.</p> <p>Ce décalage est possible et sera implémenté dès le changement d'horaire.</p>
153 Bex – Fenalet-sur-Bex (cadre 12.153)	
Dévier la course 15327 par l'école le mardi	<p>Le mardi, les élèves de 7P-8P terminent l'école à 15h55 au lieu de 15h50 les autres jours. Ils manquent donc le bus 15232 de 15h58 et doivent se rendre à la gare pour prendre la course 15327 (départ initialement prévu à 16h06 de Bex, gare).</p> <p>La DGMR et TPC n'entrent pas en matière pour une exception à l'horaire le mardi, par contre, la course 15232 sera décalée de 4 minutes, tous les jours, pour un passage à 16h02 à Bex, temple au lieu de 15h58.</p> <p>Cette mesure s'appuie sur l'exception dans l'horaire du train RegioExpress (départ 16h11 au lieu de xxh08) et ne pourrait pas être maintenue dans le cas où celui-ci serait modifié à l'avenir. L'horaire et l'itinéraire de la course 15327 sont maintenus.</p>
Expliquer les renvois 12 et 10 des lignes 152 et 153	<p>Il s'agit d'un problème de présentation du tableau horaire, qui sera réglé prochainement.</p>

TPN : Transports publics nyonnais

810 Nyon – Crassier – La Rippe (cadre 10.810)	
<p>Trouver une solution pour maintenir les correspondances à Crassier entre les lignes 813 et 810</p>	<p>Lors de la première partie de l'année cette correspondance est maintenue. Du 14 août au 9 décembre 2023, les horaires des travaux CFF décalent les horaires de certains trains InterRegio et RegioExpress en provenance de Genève en gare de Nyon (IR à la minute 05 au lieu de 13, RE à la minute 10 au lieu de 06). Afin de conserver les correspondances pour les bus de la ligne 810 arrivant à Nyon initialement à la minute 09, ces derniers sont anticipés de 3 minutes. Il n'est pas possible d'anticiper le départ des courses de la ligne 813 de 3 minutes de Coppet afin de maintenir la correspondance à Crassier (un départ à la minute 31 de Coppet romprait les correspondances avec les RE des minutes 30 et 31). De même, dans l'autre demi-heure, à Coppet, le décalage des trains RegioExpress en provenance de Genève à la minute 03 au lieu de 00, implique de décaler le départ des courses de la 813 de la minute 04 à la minute 08 pour garantir ces correspondances. Là encore, il n'est pas possible de retarder les courses de la 810 pour garantir la correspondance à Crassier car ceci romprait la correspondance avec les IR de la minute 43 à Nyon. Ceci rompt effectivement toutes les correspondances entre les lignes 813 et 810 dans le sens Coppet -> Nyon. Les correspondances entre les deux lignes de bus et les trains en gares de Nyon et Coppet ont été priorisées par rapport à la correspondance entre les deux lignes de bus car elles concernent une clientèle plus nombreuse.</p>
811 Coppet – Nyon – Gland (cadre 10.811)	
<p>Augmenter la cadence de la ligne sur le tronçon Nyon – Prangins – Gland</p>	<p>En appliquant les critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par l'Office fédéral des transports à la portion de ligne entre Nyon et Gland, la charge sur le tronçon déterminant de 301 voyageurs par jour du lundi au vendredi en 2019 (la fréquentation a ensuite baissé en 2020 et 2021) correspond à une offre-cible de 14 paires de courses par jour, soit en-deçà de ce qui est déjà proposé entre Nyon et Gland (18,5 paires de courses par jour). Par ailleurs, une cadence 30 minutes entre Nyon et Gland, avec des courses connectées aux trains, requiert l'engagement d'un véhicule supplémentaire. Au vu de ces différents éléments, la DGMR-MT et les TPN n'entrent pas en matière sur l'augmentation de cadence sur le tronçon Nyon – Gland de la ligne 811.</p>
<p>Augmenter la cadence de la ligne sur le tronçon Nyon – Coppet le dimanche : desserte de la plage des Trois Jetées et de la piscine de Colovray tous les quarts d'heure</p>	<p>La ligne 811 est desservie avec une cadence horaire le dimanche. En appliquant les critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par l'Office fédéral des transports à la ligne 811 le dimanche, la charge sur le tronçon déterminant de 365 voyageurs par jour le dimanche en 2019 (la fréquentation a ensuite baissé en 2020 et 2021) correspond à une offre-cible de 16 paires de courses par jour, soit en-deçà de ce qui est déjà proposé aujourd'hui (19 paires de courses par jour). A ce stade, la DGMR-MT n'a pas prévu un tel développement d'offre à court terme mais étudiera la question en coordination avec le développement de l'offre urbaine dans le secteur pour les prochaines années d'horaires.</p>

813 Crassier – Coppet – Chavannes-des-Bois (cadre 10.813)	
Trouver une solution pour maintenir les correspondances à Crassier entre les lignes 813 et 810	<p>Lors de la première partie de l'année cette correspondance est maintenue. Du 14 août au 9 décembre 2023, les travaux CFF décalent les horaires de certains trains InterRegio et RegioExpress en provenance de Genève en gare de Coppet, à la minute 03 au lieu de 00, implique de décaler le départ des courses de la 813 de la minute 04 à la minute 08 pour garantir ces correspondances.</p> <p>Le passage de la ligne 810 à Crassier en direction de Nyon ne peut être retardé afin de garantir la correspondance avec la 813 car ces courses doivent donner correspondances sur les IC de la minute 43 à Nyon.</p> <p>De même, dans l'autre demi-heure, les courses de la 810 en direction de Nyon doivent être anticipées et le départ de Coppet de la 813 ne peut être avancé sans rompre la correspondance avec les trains RE.</p> <p>Les correspondances entre les deux lignes de bus et les trains en gares de Nyon et Coppet ont été priorisées par rapport à la correspondance entre les deux lignes de bus car elles concernent une clientèle plus nombreuse.</p>
Pendant les travaux, allonger les temps de correspondances entre les trains RegioExpress et le départ de la ligne 813	<p>Du 14 août au 9 décembre 2023, les trains RegioExpress arriveront en gare de Coppet aux minutes 03 et 29 en provenance de Genève et aux minutes 00 et 30 en provenance de Lausanne. Les départs de la ligne 813 à la minute 34 sont maintenus ; dans l'autre demi-heure, les départs seront décalés à la minute 08 afin de proposer un temps de correspondance minimal de 4 minutes. En pratique, les conducteurs ont pour consigne d'attendre l'arrivée des trains et des voyageurs en correspondance avant de partir, d'autant que durant cette période ils ne seront pas contraints par la correspondance avec la ligne 810 à Crassier qui est de toute façon rompue dans ce sens.</p>

815 Nyon – Gingins (cadre 10.815)	
Prévoir une cadence 30 min toute la journée	<p>L'année d'horaire 2023 est la deuxième année de la période biennale 2022-2023. Les offres sur les lignes régionales ont été conventionnées entre les commanditaires et les entreprises de transport pour deux ans. Pour le réseau TPN, aucune évolution d'offre n'a été prévue en 2023 par rapport à 2022. Le passage à une cadence 30 min toute la journée sera étudié à l'horizon 2024. Ce dernier est effectivement envisagé dans le cadre de la mesure de développement du réseau régional de bus du Plan climat vaudois.</p> <p>Pour complément, aujourd'hui la ligne 815 présente une cadence à 60 minutes toute la journée et une cadence à 30 minutes aux heures de pointe, pour un total de 23 paires de courses par jour du lundi au vendredi. Sa fréquentation était de 807 voyageurs par jour du lundi au vendredi sur le tronçon déterminant en 2019, ce qui correspondrait à une offre de 23 paires de courses selon les critères d'adéquation entre l'offre et la demande de l'OFT. En 2021, cette charge est descendue à 597 voyageurs par jour, correspondant à une offre de 19 paires de courses par jour. Aujourd'hui, l'offre se situe donc dans la marge de tolérance admise par l'OFT.</p>
Proposer une cadence au quart d'heure pour la	<p>La fréquentation requise pour justifier une cadence au quart d'heure en heures de pointe sur une ligne régionale est d'environ 4'000 voyageurs par jour sur le</p>

815 Nyon – Gingins (cadre 10.815)	
desserte de la zone d'activité de Fléchères Nord	tronçon déterminant. Cette valeur était d'environ 800 voyageurs par jour en 2019 sur la ligne 815. Le financement d'un tel niveau d'offre n'est pas prévu dans le cadre du Plan climat vaudois à horizon 2024-2025. D'autres pistes pourraient être étudiées : ajout de courses sur la ligne régionale financé par des tiers, développement du réseau urbain jusqu'au secteur Fléchères Nord.
Allonger les temps de correspondance à la gare de Nyon à 6 min au lieu de 4 pour tenir compte des conditions de circulation fluctuantes	Augmenter le temps de correspondance en arrivée à la gare de Nyon n'est pas possible au vu du temps de rebroussement faible au terminus à Gingins (3 min). La ponctualité globale à 3 minutes de la ligne 815 est de 94.77% sur les 5 premiers mois de l'année 2022. A noter qu'une marge à l'horaire est incluse entre les minutes de passage au dernier arrêt en ligne (Nyon, ch. Monastier) et le terminus afin de tenir compte – dans une certaine mesure – des conditions de circulation.

VMCV: Transports Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve

202 Vevey Pra – gare – Charmontey (cadre 10.202)	
Proposer une liaison entre le collège Vinet, le collège Rambert et l'ancien hôpital de Montreux	<u>Réponse de l'entreprise</u> Nous prenons note de ce besoin et en discuterons avec les commanditaires de la pertinence de l'intégrer à nos futurs développements.
Diminuer l'offre de la ligne 202	<u>Réponse de l'entreprise</u> La ligne 10.202 étant la seconde ligne la plus utilisée de notre réseau et sa fréquentation étant en constante augmentation, l'horaire a été adapté en conséquence depuis le 12.12.2021 avec une cadence de 12' sur les heures de pointe.
Décaler le départ des courses au-delà de 19h afin d'assurer les correspondances avec les trains arrivant aux xxh26 de Lausanne	<u>Réponse de l'entreprise</u> En soirée, la ligne 10.202 en direction de Charmontey permet des correspondances optimisées depuis les trains depuis Lausanne qui arrivent en gare de Vevey à 19h03, 19h25, 19h35, 20h03, 20h25, 20h35, 21h03, 22h03, 22h40 et 23h11. La modification des horaires entraînerait des ruptures de correspondance dans l'autre direction. Nous étudierons votre proposition pour l'horaire 2024.
Améliorer les cadences le dimanche (max 30 min, idéalement 20 min)	<u>Réponse de l'entreprise</u> Depuis le 12.12.2021, la ligne 10.202 circule toutes les 20 minutes le dimanche de 8h30 à 19h40.

203 La Tour-de-Peilz centre – Vassin – Crausaz (cadre 10.203)	
Rétablir la cadence à 20 min	<u>Réponse de l'entreprise</u> Nous avons commencé à travailler à l'échelle des trois Communes La Tour-de-Peilz, Blonay-St-Légier et Montreux tant à l'itinéraire qu'à la cadence des lignes 10.203, 10.207, 10.208 et 10.209. La mise en œuvre des premières modifications pourrait intervenir dès l'horaire 2025.
Rétablir l'ancien itinéraire de la ligne	
Optimiser les correspondances à La Tour-de-Peilz, centre avec la ligne 201 aux heures creuses	
Déplacer le terminus au nord à l'arrêt Novalles et assurer des correspondances avec la ligne 207	
Optimiser les correspondances à La Tour-de-Peilz, centre avec la ligne 201 aux heures creuses	<u>Réponse de l'entreprise</u> Les horaires de la ligne 10.203 sont en cours d'adaptation pour permettre à la fois des correspondances avec les trains en direction de Montreux et de Lausanne et des échanges de qualité avec la ligne 10.201.
204 Montreux – Clarens – Tavel VD – Baugy – Chailly-Montreux (cadre 10.204)	
Ajouter des courses le dimanche en soirée	<u>Réponse de l'entreprise</u> Dès le 11.12.2022, l'offre de la ligne 10.204 sera renforcée en journée et étendue le vendredi soir et le samedi soir. Le dimanche, un bus circulera toutes les 20 minutes entre 10h00 et 19h30 et toutes les 40 minutes entre 19h30 et 22h50.
Augmenter l'offre sur la ligne, en particulier le dimanche soir	
206 Montreux casino – gare – Les Planches (cadre 10.206)	
Prolonger le service jusqu'à 21h30	<u>Réponse de l'entreprise</u> L'offre des lignes 10.205 et 10.206 est prolongée en soirée du lundi au samedi selon un itinéraire combiné (comme le dimanche) jusqu'à 21h30 (dernier départ de la gare à 21h39).
Garder un bus par ligne le week-end pour les lignes 205 et 206, avec de plus petits véhicules	<u>Réponse de l'entreprise</u> La combinaison des itinéraires des lignes 10.205 et 10.206 permet de réduire les coûts d'exploitation ; l'utilisation d'un véhicule plus petit n'a en effet pas d'impact sur les coûts.

207 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Novalles – Blonay (cadre 10.207)	
Prolonger le service au-delà de 20h, du lundi au dimanche	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Nous avons commencé à travailler à l'échelle des trois Communes La Tour-de-Peilz, Blonay-St-Légier et Montreux tant à l'itinéraire qu'à la cadence des lignes 10.203, 10.207, 10.208 et 10.209. La mise en œuvre des premières modifications pourrait intervenir dès l'horaire 2025.</p>
208 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Fontanivent – Blonay (cadre 10.208)	
Revoir les lignes 203, 207, 208 et 209	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Nous avons commencé à travailler à l'échelle des trois Communes La Tour-de-Peilz, Blonay-St-Légier et Montreux tant à l'itinéraire qu'à la cadence des lignes 10.203, 10.207, 10.208 et 10.209. La mise en œuvre des premières modifications pourrait intervenir dès l'horaire 2025.</p>
Sécuriser le centre de La Tour-de-Peilz	
Augmenter la desserte de La Tour-de-Peilz	
209 La Tour-de-Peilz – Vevey (cadre 10.209)	
Proposer des liaisons rapides La Tour-de-Peilz – Vevey toute la journée	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Nous avons commencé à travailler à l'échelle des trois Communes La Tour-de-Peilz, Blonay-St-Légier et Montreux tant à l'itinéraire qu'à la cadence des lignes 10.203, 10.207, 10.208 et 10.209. La mise en œuvre des premières modifications pourrait intervenir dès l'horaire 2025.</p>
210 Villeneuve VD gare – centres commerciaux (cadre 10.210)	
Prévoir une arrivée à Villeneuve, centre commercial à 8h15-20 et 9h15-20 tous les jours	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Les horaires de la ligne 10.210 sont définis selon les correspondances avec les lignes régionales de train et de bus en gare de Villeneuve. Nous prenons note de votre demande et étudierons la possibilité d'y répondre pour l'horaire 2024.</p>
212 Vevey – Corsier-sur-Vevey – Nant VD/Fenil-sur-Corsier (cadre 10.212)	
Décaler les bus de 7h00, 7h20, 8h00 et 8h20 de la gare de Vevey à 7h08, 7h28, 8h08 et 8h28 pour assurer la correspondance avec les trains de 7h03, 7h25, 8h03 et 8h25	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> La ligne 10.212 part à 7h20 de la gare de Vevey, ce qui permet une bonne correspondance avec le S4 qui arrive de Lausanne à 7h16. Compte-tenu des contraintes horaires, il n'est pas possible de décaler les courses citées pour l'horaire 2023. Nous intégrons en revanche votre demande aux réflexions que nous menons pour les horaires futurs avec la Commune de Corsier-sur-Vevey.</p>
Rétablir la desserte de la Place du marché pour les personnes à mobilité réduite	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> La ville de Vevey a lancé une réflexion concernant l'aménagement de la place du marché et sa desserte ; nous prendrons avec nous cette demande.</p>

213 Vevey – Jongny – Monts-de-Corsier – Châtel-St-Denis (cadre 10.213)	
Raccourcir les temps de correspondance de/pour Lausanne/Genève à Vevey	Les horaires de passage à la gare de Vevey ont été déterminés de manière à donner des correspondances convenables avec le train tout en offrant une cadence proche de 15' sur le tronçon Chardonne – Jongny – Vevey desservi par les trois lignes 213, 216 et 217.
Déplacer l'arrêt Chardonne, rte de Châtel plus proche du centre historique	La localisation actuelle de l'arrêt répond aux normes de visibilité en vigueur ; les VMCV vont toutefois analyser les possibilités de déplacement de l'arrêt avec la Commune et le Canton, l'arrêt étant sur une route cantonale.
Eviter des noms contenant "Attalens" ou "Châtel" dans les noms des arrêts à Corsier et Chardonne car cela prête à confusion	La définition d'un nom d'arrêt répond à de strictes normes fédérales. L'arrêt Chardonne s'appellera Chardonne, rte de Châtel dès le 11 décembre 2022 pour répondre à ces normes. Le nom a été défini par la route sur laquelle il se situe.
Compléter l'offre le soir avec un départ de Vevey à 3h10 les nuits de vendredi/samedi et samedi/dimanche et un retour de Châtel dep 3h44 en correspondance avec la N23 de 3h41 vers Bulle/de Palézieux	L'engagement d'un véhicule supplémentaire ou la reprise du concept global de desserte nocturne ne sont plus possibles à ce stade pour l'horaire 2023. Dans le cadre de l'élaboration des concepts horaires ultérieurs, les VMCV analyseront la suggestion et les fréquentations observées durant les premiers mois d'exploitation pour évaluer avec les Cantons commanditaires la faisabilité d'un aller-retour supplémentaire.

215 Vevey – St-Légier (cadre 10.215)	
Prolonger l'exploitation jusqu'à 22h au moins	<u>Réponse de l'entreprise</u> Nous lançons un groupe de travail avec les Communes concernées ; la mise en œuvre des premières modifications pourrait intervenir dès l'horaire 2025. Nous intégrerons votre suggestion dans les améliorations possibles.

216 Vevey – Jongny – Attalens – Bossonnens (cadre 10.216)	
Diminuer les temps de correspondances de/pour Lausanne/Genève à Vevey	Les horaires de passage à la gare de Vevey ont été déterminés de manière à donner des correspondances convenables avec le train tout en offrant une cadence proche de 15' sur le tronçon Chardonne – Jongny – Vevey desservi par les trois lignes 213, 216 et 217.

216 Vevey – Jongny – Attalens – Bossonnens (cadre 10.216)	
Revoir l'horaire des courses nocturnes pour proposer des correspondances avec et depuis la N23 et la N24	Le véhicule affecté à la ligne 10.216 est ensuite utilisé sur la ligne 10.291. L'engagement d'un véhicule supplémentaire ou la reprise du concept global de desserte nocturne ne sont plus possibles à ce stade pour l'horaire 2023. Dans le cadre de l'élaboration des concepts horaires ultérieurs, les VMCV analyseront la suggestion et les fréquentations observées durant les premiers mois d'exploitation pour évaluer avec les Cantons commanditaires la faisabilité d'un aller-retour supplémentaire.

278 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Novalles – Blonay (Ligne 207) La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Fontanivent – Bonay (ligne 208) (cadre 10.278)	
Diminuer l'offre sur les lignes 207 et 208 en période de vacances gymnasiales	<u>Réponse de l'entreprise</u> Nous avons commencé à travailler à l'échelle des trois Communes La Tour-de-Peilz, Blonay-St-Légier et Montreux tant à l'itinéraire qu'à la cadence des lignes 10.203, 10.207, 10.208 et 10.209. La mise en œuvre des premières modifications pourrait intervenir dès l'horaire 2025.

Divers

Créer une nouvelle ligne Grand-Mont – Route du golf – La Claise-aux-Moines – Savigny – Forel – Puidoux (-Vevey)	La DGMR prend note de cette suggestion de nouvelle liaison et analysera son potentiel de fréquentation dans le cadre de développements d'offres ultérieurs.
Intégrer la zone 46 de Frimobil dans le réseau mobilis afin de permettre les relations entre Moudon, Sorbiers et l'arc lémanique via la ligne 474 et Vauderen avec un seul titre de transport mobilis	La requête est transmise à Mobilis pour analyse.

Transports lacustres

CGN : Compagnie générale de navigation sur le Léman

3100 Lausanne-Ouchy - St-Gingolph (cadre 3100)	
Propositions pour améliorer l'offre touristique et concept de correspondances à Vevey	<p>Effectivement, l'horaire de printemps et d'automne présentait des faiblesses en termes de robustesse en particulier dans le Haut-Lac, amplifiées par une affluence exceptionnelle ce printemps (supérieure à 2019). Il va donc être aménagé pour garantir une meilleure ponctualité dès cet automne 2022.</p> <p>En revanche l'horaire d'été a donné entièrement satisfaction, d'un point de vue de la robustesse et également en termes d'attractivité, avec une fréquentation supérieure à 2019 qui était une année record.</p> <p>Concernant les correspondances avec les lignes de mobilité soulevées, la situation sera corrigée dès la mise en vigueur de l'horaire lié au doublement de l'offre sur la N1. Ceci afin de ne pas modifier à double les horaires soit du touristique soit de la mobilité.</p>